

NUMÉRO 38 AVRIL - MAI 2023

VIROFLAY

LE **MAGAZINE** DE LA VILLE

www.ville-viroflay.fr



NATURE EN VILLE

Le Jardin de La Piste ouvre ses portes p.12

Démocratie locale |

Budget 2023 : préserver les projets et les services | p. 20

Initiatives |

Une subvention pour rénover les devantures commerciales | p. 24

Oxygène |

E-sport, le grand jeu | p. 28





S O M M A I R E

VIROFLAY

LE MAGAZINE DE LA VILLE

MAGAZINE D'INFORMATION
PUBLIÉ PAR LA VILLE DE VIROFLAY

Rédaction, Administration,
Hôtel de Ville
2, place du Général de Gaulle
Tél. : 01 39 24 28 28

Directeur de la publication :
Olivier Lebrun

Comité de rédaction :
Vincent Guillon, Bertrand Schneider,
Camille Faulque, Flore Hoffmann,
Patrick Omhovere

Rédactrice en chef :
Domitille de Veyrac

Conception graphique :
Lisa Zmeeva & Armelle et les crayons

Mise en page : Lisa Zmeeva
Rédaction : Domitille de Veyrac,
Cédric Simon-Lorière, Amélia Vilar Del

**Peso, Marie-Emmanuelle Dulous de
Méritens, Pierre Savenay, Léa Dury**

Couverture : Armelle et les crayons
Tirage : 9600 exemplaires

Impression : Réveil de la Marne
Distribution : Express Pub

Régie publicitaire : Ouest Expansion
guillaume.doublet@ouestexpansion.fr

Tél. : 02 99 35 22 67

Dépôt légal : avril 2023

ISSN : 2431 - 4560

Le magazine de la ville est distribué
dans vos boîtes à lettres et dans les
lieux publics ainsi qu'en téléchargement
sur www.ville-viroflay.fr. Si vous
le recevez tardivement, n'hésitez pas
à nous contacter au 01 39 24 28 62 ou
communication@ville-viroflay.fr



P.4

les actus

Sur le vif : retour en images.

A la une : Viroflay, ville 3 @ - Un séjour
aidants-aidés pour les seniors - Les
collégiens découvrent les métiers du livre.

Face à face : Laure de La Guéronnière,
auteure.

P.12

grand angle

La nature en ville - un nouveau jardin
ouvre ses portes.

P.19

cadre de vie

Inscriptions en crèches - Ouverture
fermeture des accueils de loisirs - Travaux
en ville.

P.20

démocratie locale

Budget 2023 - Question de Viroflaysien -
Une charte de la participation citoyenne
- Les principales délibérations du dernier
conseil municipal.



P.24

initiatives

Une subvention pour rénover les
devantures commerciales - La galerie
souffle sa première bougie - Nouvelles
installations.

P.27

oxygène

E-sport, le grand jeu - Exposition Duo
de matières - Concert par le Virochoeur
- Un sac de billes - Un Viroflaysien
collectionne les cloches - Zoom sur la
section natation-triathlon..

P.34

le bloc-notes des associations

P.36

expressions

P.38

carnet

INFORMATIONS

Hôtel de ville

2, place du Général de Gaulle
78220 Viroflay
Tél. : 01 39 24 28 28
www.ville-viroflay.fr
Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Le mardi, hors vacances
scolaires,
permanence de l'Etat civil
de 17h à 20h.
Le samedi de 8h30 à 12h.

Urgences

Samu : 15
Pompiers : 18
Police municipale : 01 39 24 28 22
Commissariat : 01 34 65 70 00
/ 17

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de
garde et, durant la nuit, prévenir
de votre arrivée, appelez le
commissariat de Versailles au
01 39 24 70 00.
Infos sur [www.monpharmacien-
idf.fr](http://www.monpharmacien-
idf.fr) et en téléchargeant
l'application
« MonPharmacien »

Comment trouver un médecin de garde

Pour connaître votre médecin de
garde, composez le 15.
Les Viroflaysiens peuvent
consulter un médecin
généraliste pour des urgences
tous les dimanches et jours
fériés, de 9h à 13h dans l'ancien
hôpital Richaud,
à Ehpad Hyacinthe Richaud, 80,
boulevard de la Reine, Versailles.

Collecte des déchets et tri

Retrouvez toute l'info de tri sur
www.versaillesgrandparc.fr ou
0 800 284 524 (appel gratuit
depuis un poste fixe).
Vous pouvez aussi retirer le
« guide du tri » de Versailles
Grand Parc à l'accueil de la mairie.

“ A la cacophonie du Palais Bourbon succède la cacophonie de la rue. ”



Chers Viroflaysiens,

L'intérêt de la politique est de permettre, théoriquement, de confronter les idées des uns et des autres pour en tirer les mesures qui paraissent les mieux adaptées à la situation du moment ou à la résolution d'une problématique plus structurelle.

La période de crise que nous traversons nous donne l'occasion de voir comment chaque responsable politique se positionne, comment il respecte ses propres convictions (s'il en a) et comment il contribue à faire avancer la société en privilégiant l'intérêt général.

puisse savoir comment tout cela va se terminer.

Heureusement, ces remous n'ont pas gagné notre belle ville : pas de manifestation, peu de mouvements de grève qui perturberaient significativement notre vie quotidienne, aucun débordement violent... Mais nous devons nous en prémunir en cherchant à renforcer le lien entre nous tous, en engageant le dialogue entre voisins, en résolvant nos désaccords éventuels par un dialogue constructif et apaisant, en écoutant et en respectant l'autre.

LES ÉLUS LOCAUX SE DOIVENT D'ÊTRE EXEMPLAIRES

Cette règle vaut tant au niveau national, qu'au niveau local même si, à cette échelle, les décisions n'ont qu'un impact très limité sur notre société toute entière.

Que penser de l'image qu'ont donnée nos représentants nationaux lors des débats sur la « réforme » des retraites ? Multiplication des invectives, des insultes, blocage permanent des débats par des amendements de forme totalement inutiles sur le fond du texte... J'ai déjà entendu plusieurs personnes me dire : « Mais, c'est cela les représentants du peuple français ? ». Ma réponse est : Oui ! Malheureusement ! C'est effectivement bien malheureux car les élus sont désignés par les électeurs qui sélectionnent ceux dont ils se rapprochent le plus sur le plan de leurs idées. Les députés seraient-ils donc bien à l'image de ceux qui les ont choisis ?

Dès lors, on ne doit pas s'étonner qu'à la cacophonie du Palais Bourbon succède la cacophonie de la rue avec tout son lot de violences verbales et physiques sans que l'on

Les élus locaux sont en première ligne dans cette promotion du dialogue et de l'intérêt général. Ils savent que leurs décisions ont un impact direct et souvent rapide sur leurs habitants et sur eux-mêmes. C'est pour cela qu'ils n'ont pas le droit de dire ou de faire n'importe quoi. Ils se doivent d'être exemplaires et d'assumer pleinement leurs responsabilités en défendant leurs convictions sans se fourvoyer dans une quelconque posture politicienne qui, en tout état de cause, ne tient jamais la route sur le long terme.

C'est dans cette voie que la politique pourra redorer son blason pour retrouver la confiance de la population si utile en période de crise.

J'espère être entendu...

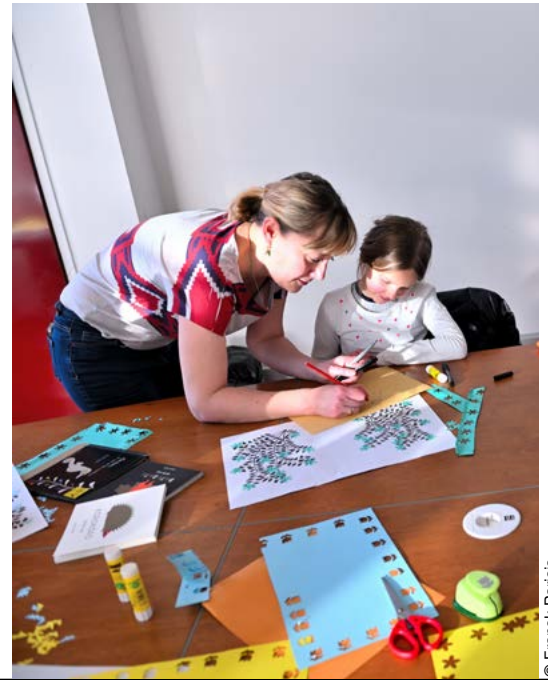
Très sincèrement

Olivier Lebrun,
Votre Maire

Conseiller départemental des Yvelines



© Franck Parisis



© Franck Parisis

★ Cross de la Sablière : 100% nature !

Plus de 1 000 personnes ont bravé le froid pour participer au 41^e cross de la Sablière organisé par l'USMV le 12 février.

★ Une bibliothèque colorée et graphique

Les 7 et 8 février, l'illustratrice, auteure et plasticienne Emilie Vast a posé ses cartons à la bibliothèque le temps d'y réaliser une fresque composée d'animaux et d'animer un atelier avec les enfants.



© Franck Parisis



© Franck Parisis

★ Cédric Gras : un aventurier au sommet

Samedi 11 février, l'auditorium accueillait l'aventurier Cédric Gras pour la projection de son film « Fedchenko, le glacier oublié » qui raconte son ascension du plus long glacier de montagne du monde.

★ Un mois de mars vert et rouge

En mars, la Ville s'est mise aux couleurs du Portugal à travers de nombreux événements : rencontre pour lire avec Gonçalo M. Tavares, Fado avec Carla Pires, contes pour enfants...



© Franck Parisis

© Franck Parisis

© Carole Martin

L'Art avec un grand A

En février, la galerie À l'Écu de France a accueilli une exposition sur les arts imprimés et plus particulièrement l'estampe où le public a pu s'initier à cette pratique ancestrale. Mars était le mois des bijoux avec les œuvres de dix artistes qui réinventent les codes du bijou.



© Franck Parisis



© Franck Parisis



© Franck Parisis



© Franck Parisis

Un mois de mars vert et rouge

...un joli coup de projecteur sur le Portugal, cette terre rectangulaire ensoleillée.

Des plantes par milliers

Plantes vivaces et autres arbustes ont pris place sur le parvis de la bibliothèque les 18 et 19 mars.

Comprendre les finances de la Ville

Mercredi 22 mars, le maire et l'équipe municipale ont présenté en réunion publique les impacts de la crise et les grands projets 2023, préservés grâce aux efforts de la Ville.



© D.R.

VIROFLAY, 3 @@@

MENTION « DÉMOCRATIE LOCALE »

Le label trois @ Ville Internet a été décerné à Viroflay pour la 6^e année consécutive avec, cette année, la mention spéciale « Démocratie locale ».

Le label vient confirmer l'action au long cours de la Ville en faveur de la démocratie participative et d'un service public numérique de qualité qui répond aux attentes des habitants : enquête participative sur les mobilités, installation de panneaux d'information numériques,

Facebook live mensuel du maire, permanences d'un écrivain public numérique, refonte du site Internet de la Ville avec un accès simplifié aux informations et aux démarches administratives... Et parce que la Ville est activement engagée dans une démarche de démocratie participative, elle vient d'élaborer une charte de la participation citoyenne afin de définir les droits et devoirs entre les parties prenantes (lire aussi p. 23).

SÉJOUR AIDANTS-AIDÉS POUR LES SENIORS DESTINATION PONT-L'EVÊQUE



© Adobe Stock

Aider les aidants à souffler ! C'est l'objectif des séjours aidants-aidés pour les seniors. Un « aidant » est un proche non professionnel qui accompagne, assiste et soutient au quotidien, une personne de son entourage (conjoint, parent, enfant) fragilisée ou dépendante du fait de son âge, de sa maladie ou de son handicap. Tout le monde peut devenir un jour « aidant » et se sentir accaparé par l'aide apportée à un proche. Il est normal en tant qu'aidant, de ressentir le besoin de faire une pause, de prendre du temps pour soi, de se consacrer à des activités qui permettent de déconnecter. Le séjour aidants-aidés, qui se déroule cette année en Normandie à Pont-l'Évêque, offre justement ce temps de répit pour les aidants et leur proche. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service animations seniors La Forge.

Du 22 au 25 mai. 4 jours et 3 nuits en hôtel pension complète. Renseignements à La Forge - 89, avenue du Général Leclerc, 01 30 24 47 25. Tarif par personne : 436 € (50 % pour les non-imposables).

Le chiffre du mois

150

C'est le nombre de km d'aménagements cyclables que compte le territoire de Versailles Grand Parc

FÊTE DU VÉLO !

Dimanche 14 mai, en famille, entre amis ou en solo, traversez l'Agglo à vélo et profitez de nombreuses activités à l'arrivée à Versailles !



© Adobe Stock

La fête du vélo a pour objectif de promouvoir la mobilité tout en donnant l'occasion aux participants de découvrir le patrimoine historique, culturel et nature de leur environnement. Ce moment est aussi une formidable occasion de célébrer le cyclisme et le sport à l'occasion des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Nature, culture et convivialité sont les maîtres mots de cette manifestation qui allie sport, écologie et citoyenneté.

Six itinéraires au départ notamment des villes de Viroflay et Versailles sont proposés. Ces balades permettent de découvrir des monuments et lieux remarquables, mais aussi de tester les aménagements cyclables développés sur le territoire. Tous les détails pratiques, horaires et animations, des 13 points de départ dans chaque ville sur www.versaillesgrandparc.fr

Des activités gratuites attendent petits et grands devant le siège de l'Agglo, 6 avenue de Paris de 11h à 18h. Toutes les infos sur www.versaillesgrandparc.fr



Nettoyage Industriel
Entretien Locaux
Débarras

Création en Entretien
Parcs et Jardins
Abattage et Elagage

M. & Mme REIS

132 avenue du Général Leclerc
78220 VIROFLAY

Tél. **01 39 02 03 76**
reis.groupe@orange.fr



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
DES REPAS À LA CARTE
UN OU PLUSIEURS JOURS PAR SEMAINE

LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

AGENCE DU CHESNAY

1bis, rue Guilloteaux Vatel - 78150 Le Chesnay

01 74 07 60 98



RÉGIMES SPÉCIFIQUES POSSIBLES :
sans sel, diabétiques, mixés



www.les-menus-services.com

F.J.D.M

Électricité Générale

Installation - Rénovation - Entretien - Dépannage
Mise en Sécurité - Réseaux informatique - Domotique

Bureau • Versailles : 01 39 51 32 00
• Viroflay : 01 30 24 53 82
Port. • Filo : 06 64 44 52 49
• José : 06 18 45 44 04

113 Avenue du Général Leclerc
78220 Viroflay
Mail : contact@fjdm.fr
Site : www.fjdm.fr

tout à dom
services

01 30 24 60 89

Ménage-Repassage
Maintenance à domicile
Garde d'enfants
Jardinage

50%
DE CREDIT
D'IMPÔTS

1 Rue Molière, 78220
Viroflay

A.M.M RENOVATION

M. Moreira

113, Avenue du Général Leclerc - 78220 Viroflay
Tél : 01 39 51 32 00 - 01 30 24 46 54
Port : 06 11 01 33 53 - 06 03 44 37 63
www.amm-renovation.fr - Email : contact@amm-renovation.fr

- Peinture Décoration
- Revêtement Sols et Murs
- Ravalement
- Carrelage Salle de Bain
- Cuisine
- Maçonnerie
- Isolation et Terrassement
- Pavage



Elisabeth & Paula

Du Lundi au Samedi
8h à 19h30

01 30 24 04 64

12 rue Gabriel Péri 78220 VIROFLAY

ROSSINI
Maison de Ventes aux Enchères

ESTIMATIONS GRATUITES
DE VOS BIJOUX & OBJETS D'ART

LUNDI 17 AVRIL 2023
AU SEL (Sèvres Espace Loisirs)



Estimations à domicile sur RDV
sans frais dans tout le département
et le 3e lundi du mois au SEL
Frédéric Ferrer - 06 22 42 06 90
www.estimationetenchere.fr

ROSSINI - 7 rue Drouot 75009 Paris - contact@rossini.fr - 01 53 34 55 00 - www.rossini.fr
agrée sous le n°2002-066 RCS Paris B 428 867 089

**Chez Laforêt,
on plante
1 arbre pour
chaque bien
vendu**

VOUS AUSSI PARTICIPEZ
À UN PROJET COLLECTIF, CITOYEN
ET UTILE POUR TOUS

RESPIREZ,
VOUS PASSEZ
PAR

LAFORÊT

LAFORÊT VIROFLAY - 52, rue Rieussec 78220 VIROFLAY - 01 30 24 53 54 - viroflay@lafort.com



→ L'auteur Camille Brunel guide les collégiens dans la rédaction de leur texte.

LES COLLÉGIENS DÉCOUVRENT LES MÉTIERS DU LIVRE

Deux classes de 5^e du collège Jean-Racine abordent la lecture et l'oralité grâce à des rencontres avec des professionnels du livre, des conférences et des ateliers. Un projet pédagogique ludique au long cours, visant à créer un nouveau rapport au livre.

Jeudi matin huit heures, c'est dans une ambiance studieuse que la classe de cinquième 3 s'installe dans le centre de documentation du collège afin de rencontrer Camille Brunel, auteur de romans engagés dans la défense des animaux. Ensemble, ils vont réaliser un projet artistique « La forêt des métamorphoses » : une forêt de textes suspendus, offrant une déambulation au travers des écrits des élèves. Pour cette première rencontre, Camille Brunel présente son parcours, ses livres et ses inspirations. Il explique quels sont les acteurs qui entourent les auteurs : maison d'édition, éditeur, maquettiste... « *Il est important de connaître toutes les personnes qui vont permettre à notre œuvre de voir le jour* », explique le jeune écrivain. Les questions fusent : « *A quel âge avez-vous commencé à écrire ? Avez-vous déjà abandonné des livres ? Lequel de vos livres a été le plus long à rédiger ?* » Une fois les interrogations le-

vées, place au travail. Camille Brunel donne les consignes : rédiger deux histoires, à la première personne du singulier et au présent qui racontent la rencontre entre un humain et un animal. Le premier récit sera du point de vue de l'Homme et le deuxième, du point de vue de l'animal. Une fois les idées lancées, l'auteur détaille les étapes nécessaires à la construction du texte. Avec des questions simples, il amène les élèves à développer leur pensée.

DÉVELOPPER UNE AUTRE APPROCHE DE LA LECTURE

La magie opère : en une heure de temps, les histoires prennent vie. Dans quelques semaines, une nouvelle rencontre avec Camille Brunel permettra aux élèves d'installer leur « Forêt des métamorphoses » dans le centre de documentation. Ce travail d'écriture avec un auteur fait partie d'un grand projet pédagogique, « La chaîne du livre », mené tout au long de l'année sco-



© Franck Parisis



→ Julie Cagnet (à gauche) et Marie-Gentiane Monin (à droite) accompagnent les élèves dans ce projet pédagogique.



© Franck Parisis

laire par Julie Cagnet, professeur de français, et Marie-Gentiane Monin, professeur documentaliste. En mai 2022, elles ont présenté leur dossier pour participer à « Jeunes en librairie ». Un projet du ministère de l'Éducation nationale qui a pour objectif de promouvoir la lecture et sensibiliser les jeunes aux maillons de la chaîne du livre. Avec ce financement et la prise en charge de tous les déplacements par le collège, les élèves ont eu la chance de participer au salon du livre de Montreuil, au salon de la bande dessinée de Buc et d'assister à une conférence sur la lecture à voix haute. « *Bien qu'ils aient toujours un travail à rendre, cela rompt la routine des cours* », explique Julie. « *C'est agréable de travailler de cette façon, l'ambiance est plus détendue* », complète Héloïse, une des élèves. Les collégiens ont également travaillé avec les bibliothécaires de Viroflay pour rédiger des fiches « coup de cœur ». Et afin de découvrir d'autres facettes de l'édition,

les deux classes ont rencontré un libraire et un éditeur. « *En plus du métier, ils abordent les enjeux économiques, les critères financiers et commerciaux de l'édition* », explique Julie Cagnet. D'ici la fin de l'année, les élèves publieront « Le journal de la chaîne du livre » et ils produiront une émission littéraire grâce à un kit de web TV. Un beau projet qui suscite-ra peut-être des vocations. ■

AVIS DE LECTURE !

Les collégiens ont également travaillé avec les bibliothécaires. Ils ont chacun choisi un livre qu'ils ont lu et pour lequel ils ont rédigé leur « coup de cœur ». Leurs avis de lecture étaient affichés dans la bibliothèque de décembre à janvier. À la fin de l'année scolaire, toujours à la bibliothèque, ils feront un rendu de leur travail sur la lecture à voix haute et performeront face à des classes de CM2.



VACANCES DE PÂQUES

Arc'Ados accueille les collégiens !

Arc'Ados, la structure municipale de loisirs pour les collégiens est ouverte du lundi 24 avril au vendredi 5 mai. Les inscriptions aux différentes activités s'effectuent via le portail Famille sur www.ville-viroflay.fr jusqu'au dimanche 16 avril.



CONCOURS DESSIN MANGA

La Commission des jeunes organise un événement Manga samedi 10 juin. Si tu veux faire part de tes talents de dessinateur, participe au concours organisé par Arc'Ados !

Dessine une planche avec trois vignettes ou un personnage de ton choix et dépose-la dans une enveloppe fermée, dans la boîte aux lettres d'Arc'ados. N'oublie pas d'inscrire au dos ton nom, ton prénom, ton âge et ton numéro de téléphone.

Les dessins seront exposés lors du Festival Manga, samedi 10 juin, sur le parvis de la bibliothèque, et le classement final sera révélé ce même jour à 17h à l'Auditorium.

Parmi les prix à gagner : pass pour la Japan Expo de Paris, mangas, etc.

Date limite de dépôt des dossiers mercredi 17 mai dans la boîte à lettres d'Arc-Ados 6, rue Rieussec.

Plus d'informations :

Tél : 01 30 24 20 57 / arcados@ville-viroflay.fr



LA VILLE SUBVENTIONNE LE BAF A

La Ville subventionne la formation du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) des Viroflaysiens à hauteur de 150 € versés sur présentation des justificatifs des trois sessions de stage effectuées et validées.

Plus d'informations au 01 30 24 20 57



LAURE DE LA GUÉRONNIÈRE

UNE FEMME PEUT EN CACHER TANT D'AUTRES

La vie de Laure de La Guéronnière (Laure de Pierrefeu sous son nom de plume) ressemble à un carnet de route réinventé de page en page. Deux expatriations professionnelles en famille, des voyages dans plus de 80 pays, deux romans et dix ans de bénévolat... Mais pas que.

BIO EXPRESS

25 mai 1967 : naissance à Paris 15^e.
1988 : diplômée HEC.
1994, 1998, 2000 : naissances de Renault, Alice et Antoine.
2001 : arrivée à Viroflay.
2012 - 2021 : bénévole d'accompagnement à La Maison Jeanne Garnier.
2017 : publication de *La Seconde foudroyante*, aux éditions Kawa.
2022 : publication de *L'Écharpe oubliée*, aux éditions City.

DÉDICACE

Laure de La Guéronnière dédicace son roman *L'Écharpe oubliée* samedi 15 avril de 14h30 à 17h30 à librairie Une page de vie - 76, avenue du Général Leclerc



Souriante, volubile et accueillante, il suffit de peu de temps passé avec Laure de La Guéronnière, pour s'apercevoir qu'elle ressemble plus à l'idée que l'on se fait d'une femme engagée et libre, qu'à celle de la femme bien mariée dans son milieu. Cinquième d'une fratrie de six enfants, elle a passé sa jeunesse à Meudon, et fait ses études entre Versailles et Jouy-en-Josas. Étudiante, ses amis l'appellent avec affection l'aristo-punk. Parce qu'elle est issue de l'aristocratie provençale, qu'elle est grande, naturellement stylée, avec un fond d'espièglerie dans le regard, en décalage avec son milieu, qu'elle aime rire et faire rire aux éclats, surtout, qu'elle aime sillonner la

planète comme les garçons.

À peine âgée de 21 ans, diplômée d'HEC, elle intègre pendant près de deux ans un grand groupe industriel comme auditeur interne et accomplit son rêve : partir en mission à travers le monde. Elle retourne ensuite à ses vraies amours pour la culture et la communication et occupe plusieurs postes de dirigeante dans l'univers du disque et de la publicité. Elle lâche le train en marche, en 1998, pour suivre son mari au Texas. À League City, en banlieue de la banlieue de Houston ! Autant dire qu'en dehors de la famille et d'un *Bachelor of Arts* en dessin suivi à l'université de Houston, il n'y a pas grand-chose à faire.

En 2001, la famille agrandie d'un 3^e enfant revient faire une pause de cinq ans à Viroflay, avant de repartir en Espagne jusqu'en 2011. C'est à Barcelone qu'elle démarre l'écriture de son premier roman, *La Seconde foudroyante*, mais la vraie bascule se fait au

retour de la péninsule dans leur maison de Viroflay. Parallèlement à l'écriture, à son rôle de mère, à son investissement au sein de la Caisse des écoles et d'une association de parents d'élèves, au développement d'une activité professionnelle dans l'immobilier et la gestion d'actifs, cette hyperactive s'engage comme bénévole d'accompagnement dans une unité de soins palliatifs à Paris. À La Maison médicale Jeanne Garnier, qui accueille des personnes malades en phase avan-

cée ou terminale de leur maladie. « *L'accompagnement en soins palliatifs est le seul bénévolat inscrit dans la loi* », explique Laure. « *Tout service de soins palliatifs doit avoir des bénévoles. C'est très structuré, on est formé réguli-*

“ En soin palliatif, cela se passe d'humain à humain. Aucun jeu social, aucun masque. ”

ement et supervisé par des psychologues. Dans ce bénévolat, la relation humaine est ramenée à l'essentiel. Aucun jeu social, aucun masque. Cela se passe d'humain à humain, à la rencontre de l'autre mais aussi de soi. Je l'ai fait avec beaucoup d'investissement et d'enthousiasme de 2012 à 2021. »

Pendant cette expérience forte, elle a terminé son premier roman, et décidé d'écrire le deuxième, *L'Écharpe oubliée*, paru en fin 2022 aux éditions City (distribué par Hachette). On y retrouve Claire, le personnage principal du premier roman. Devenue veuve, elle accompagne des malades en fin de vie... Son livre s'inspire de son expérience mais aussi de son histoire familiale, au service de trois intrigues entrecroisées, résolument romanesques. C'est une belle histoire d'amour et le réveil à la vie d'une femme. Tout sauf un livre triste. Retrouvera-t-on Claire dans le 3^e roman qu'elle vient de démarrer ? ■

NAISSANCE D'UN JARDIN URBAIN PÉDAGOGIQUE ET PARTAGÉ



→ Le nouveau Jardin de la Piste permettra aux Viroflaysiens de cultiver leur parcelle.

Les Viroflaysiens qui rêvaient de cultiver leurs salades et plantes aromatiques dans un jardin partagé vont vivre la concrétisation de leur rêve avec l'arrivée des beaux jours et l'éclosion d'un nouveau lieu. Rendez-vous dimanche 14 mai au Jardin de La Piste, route du Pavé de Meudon, pour le lancement de la future ferme urbaine conviviale et durable.

Retour sur la belle histoire. Il y a deux ans, la Ville qui souhaitait depuis longtemps disposer d'un espace écologique protégé et partagé pour ses habitants, s'est portée acquéreuse d'une villa forestière mise en vente publique par l'ONF. Située en lisière de forêt, 64 rue de Jouy, la propriété, d'une valeur de 850 000 €, est constituée d'une maison, d'une grange avec son puits attenant et sa courette, et d'une partie d'un terrain qui mesure 4 200 m² dans sa totalité (*). L'objectif de cet achat, transformer un

lieu fermé au public, quasi à l'abandon depuis des années, en ferme urbaine partagée ouverte à tous ! Le projet, à l'étude depuis un an, est piloté par le groupe environnement des élus de la ville, plusieurs élus de la majorité, avec le concours de la société Growsters spécialisée dans l'agriculture urbaine participative. L'enjeu du lieu, devenir un modèle pérenne économiquement qui s'autosuffise.

Les différentes études et analyses menées l'an dernier sur la qualité du sol et sur les légumes

tests ont parlé : le sol est sain et fertile. Dès lors, le nettoyage du futur « Jardin de La Piste », confié à une entreprise extérieure, a débuté en 2023 (désherbage, arrachage de souches et d'arbres morts, élagage, etc.). Le réaménagement du bâti interviendra dans les mois à venir. À ce jour, les grandes lignes de la programmation ont été tracées. L'espace de culture, arrosé grâce à l'eau du puits et des cuves de récupération, se divise en trois zones : **un jardin pédagogique** avec un

cheminement en forme de Mandala composé de buttes permacoles (voir encadré) ; **un jardin partagé** avec ses parcelles en location ; une autre zone pour **la production maraîchère bio-intensive** (voir encadré) destinée à la vente. La maison, prévue pour accueillir des ateliers, une cuisine collaborative et une salle d'exposition, et la grange, destinée à abriter le matériel de jardin, un atelier seconde main, un marché et une micro-jardinerie, formeront



© Carole Martin

BUTTES PERMACOLES ET PERMACULTURE

La permaculture s'inspire du vivant et plus particulièrement du fonctionnement de la forêt qui vit en autonomie grâce aux apports nutritifs organiques issus de la décomposition naturelle. En permaculture, l'activité humaine doit tenir compte des écosystèmes naturels pour préserver l'environnement et la biodiversité, tout en cultivant différentes espèces comestibles. En plantant des fleurs mellifères, des arbustes, des

plantes complémentaires pendant toute l'année, en accueillant les auxiliaires (insectes, oiseaux, etc.), on crée un écosystème qui permet au sol de s'autoenrichir et de s'autorégénérer au fil des ans. La butte permacole est un empilement de couches de matière organique (bois, branchage, foin, tonte fraîche, compost, terre...) sur laquelle les végétaux se développent.

LE MARAÎCHAGE BIO-INTENSIF

Dans le maraîchage bio-intensif, les cultures sont implantées uniquement sur un espace de terre formé par une « planche permanente ». Les planches permanentes, également appelées plates-bandes surélevées, sont des buttes de terre réhaussées à environ 10 à 15 centimètres du sol. Elles sont paillées et très peu travaillées en profondeur,

juste pour les ameublir, afin de ne pas altérer les organismes vivants implantés dans le sol. Les planches permanentes sont séparées par des allées pour éviter leur piétinement. La densification des cultures s'obtient, tout au long de l'année sur un même espace, en maximisant le rythme de rotation pluriannuelle des cultures.

la zone d'accueil. Un espace convivial, prévu en terrasse pendant les mois d'été, et un poulailler d'environ 500 m² comprenant la cour complèteront l'installation.

Pour autant, la Ville profite de **la journée « portes ouvertes » du 14 mai**, pour lancer une consultation publique, affiner les attentes des futurs jardiniers viroflaysiens (thématiques des ateliers et des formations, dimension des parcelles à louer, etc.) et pour déterminer la surface des espaces. Pour Cyprien

Cambier, responsable développement chez Growsters, « 10 m² sont suffisants pour

de terrain inclut une formation hebdomadaire au fil de l'année (environ 30) et un accompagne-

”
Un espace écologique protégé
et partagé pour les habitants..
”

commencer. Bien entretenue en maraîchage bio-intensif, cette surface peut produire l'équivalent de 30 à 50 m² conventionnel. D'autant que la location

ment régulier par un maraîcher animateur qui apprendra au jardinier à optimiser le rendement de sa parcelle.»

Cette ferme urbaine s'inscrit

dans une démarche de développement durable. Ici, tous les intrants seront bios, l'apport d'engrais chimique ou de pesticide sera proscrit. Pour conserver un sol bien vivant, le travail de la terre se fera sur peu de profondeur et manuellement à l'aide d'outils de jardinage basiques.

Venez nombreux le 14 mai, pour être les premiers à donner votre avis, vous préinscrire aux différentes offres de la ferme ou, simplement, pour participer aux anima-



© Carole Martin

tions du jour et visiter ce nouveau poumon vert urbain. ■

(*) Une convention de mise à disposition gratuite par l'ONF, garantit l'usage public de l'autre partie de la parcelle à mettre en culture par les Viroflaysiens et le maraîcher professionnel.

INFORMATIONS PRATIQUES

> Journée portes ouvertes du Jardin de la Piste : visites du Jardin, atelier bombe à graines
> Lancement de la consultation publique
Dimanche 14 mai de 14h à 18h. Jardin de la Piste - route du Pavé de Meudon (à proximité du 64, rue de Jouy).



LE PATRIMOINE VERT DE VIROFLAY EN CHIFFRES

148
hectares

2 forêts

10
hectares

2 parcs forestiers

6,4
hectares :

10 parcs, squares et jardins publics

+ 2 000
arbres

avenues, rues, espaces publics et jardins privés arborés constituant une trame verte urbaine.

2 arbres remarquables

Chêne de la Vierge et Marronnier place de la Fête.



© Carole Martin

→ La Ville s'est fortement engagée dans la protection de notre environnement.

L'ART DE CULTIVER LA NATURE EN MILIEU URBAIN

Environnement, développement durable, cadre de vie, planète, etc., autant de sujets auxquels la Ville porte une attention particulière en menant des actions de sensibilisation régulières auprès des Viroflaysiens.

La situation géographique de Viroflay, bordée sur son versant nord par la forêt domaniale de Fausses-Reposes et sur son coteau sud par celle de Meudon, apporte à la ville un cadre de vie privilégié. À elles-seules, ces deux forêts représentent 43 % du territoire communal. Un environnement de verdure exceptionnel complété par une forte présence végétale au sein du tissu urbain et la préservation des quartiers pavillonnaires qui participent au caractère paysager de Viroflay. Depuis la dernière modification du Plan local d'urbanisme (PLU) en janvier 2021 (PLU qui avait été adopté par le conseil municipal en 2013), la Ville inscrit toute nouvelle opération de construction dans une démarche environnementale complète (éclairage public, rénovation énergétique pour les particuliers soutenus par l'agence nationale de

l'habitat (ANAH), gestion de l'eau, végétalisation, plantation de nouvelles essences d'arbres...). Dans cette optique environnementale, Viroflay s'efforce de conserver et de renforcer son fleurissement tout en veillant aux ressources en eau, notamment, en utilisant au maximum des eaux de récupération issues de deux des trois sources, situées dans la commune, pour le nettoyage des espaces publics et pour l'arrosage de ses plantations. Depuis plusieurs années, la Ville a pris le parti de remplacer une grande partie des plantes annuelles par des plantes vivaces, à la fois originales et moins gourmandes en eau. Cette gestion économique de son patrimoine vert a d'ailleurs valu à Viroflay d'être labellisée Trois fleurs dès 2018, dans le cadre du label « Villes et villages fleuris », reconnu comme le label national de la qualité de vie. ■

L'HISTOIRE DES BOMBES À GRAINES

Nées à New York en 1973, sur l'initiative de l'artiste, Liz Christy, les « Green Guérillas », tout aussi prosaïquement nommées « bombes à graines » en français, visaient à faire refleurir des terrains vagues en cœur de ville. Tous ces espaces étant ceinturés par de hauts grillages, l'artiste et ses amis ont créé des bombes à graines à lancer par-dessus les clôtures, transformant ainsi en jardin ces espaces urbains livrés à la saleté. C'est ainsi que naissaient les premiers jardins partagés new-yorkais. En 2015, selon l'Association de jardinage communautaire américaine, il existait plus d'un millier de jardins communautaires à New York.

Pour fêter l'arrivée du printemps et participer à bon escient au fleurissement de Viroflay, la bibliothèque propose un atelier pour apprendre à fabriquer des petites boules de semences à lancer sur les terrains vagues, histoire de les embellir en faisant pousser des petites fleurs. Pour autant, gare à ne pas s'improviser jardinier de tous les espaces urbains, certaines plantes peuvent devenir envahissantes et faire disparaître des espèces endémiques fragiles ou simplement dénaturer un espace vert existant.

Atelier familial confection de bombes à graines

Mercredi 24 mai à 15h30. Bibliothèque. Gratuit sur réservation à partir du 9 mai au 01 39 24 34 40.

DEUX FRESQUES DU CLIMAT À LA BIBLIOTHÈQUE ET À LA FORGE



L'association La Fresque du climat existe depuis décembre 2018. Son objectif est de sensibiliser le public au réchauffement climatique. Présenté comme un jeu collaboratif et participatif, cette fresque s'appuie sur des données scientifiques issues du dernier rapport du Groupement intergouvernemental de l'évolution du climat (GIEC). L'atelier proposé par la bibliothèque permet d'aborder et de mieux comprendre de manière ludique la complexité du changement climatique. Le service animation seniors propose également aux seniors de réaliser une fresque du climat sur le même modèle.

Mardi 9 mai de 14h à 16h. La Forge.

Gratuit sur réservation au 01 30 24 47 25.

Mercredi 10 mai de 15h à 18h. Bibliothèque.

Gratuit sur réservation au 01 39 24 34 40.

DES HAIES VÉGÉTALES ET NATURELLES

Comme le reste des plantations, les haies de jardins participent au patrimoine vert en milieu urbain. Mais à quoi servent-elles en dehors de délimiter des terrains ?



© Franck Paris

→ La protection de l'environnement passe par la préservation des haies végétales.

Bien plus jolies qu'un grillage ou une palissade, les haies naturelles et vivantes sont de vrais réservoirs écologiques. Utiles pour délimiter un terrain, briser la vue et le vent, elles peuvent aussi devenir un fond de verdure ornemental qui mettra en valeur toutes les autres plantations.

Certains vont préférer l'alignement d'arbustes mono-espèce, d'autres vont s'orienter sur des haies défensives à base d'arbustes épineux, d'autres encore vont opter pour des haies champêtres plus ou moins hautes mêlant feuillages, fleurs et fruits comestibles. Mais surtout,

chaque haie devient très vite l'habitat protecteur d'une petite faune qui donne vie au jardin, oiseaux, hérissons, insectes pollinisateurs, etc. Les chanceux qui ont des vergers ou des potagers connaissent la valeur des pollinisateurs pour assurer une bonne fructification à leurs plantations.

➤ Attention toutefois, en plantant vos haies, à respecter les règles de distance à proximité de la propriété du voisin. Ces distances sont souvent fonction de la hauteur de la haie. En général, lorsqu'elle ne dépasse pas 2 mètres, la distance à respecter en limite de la propriété voisine est de 0,5 mètre. Au-delà de 2 mètres, la distance minimum en limite est de 2 mètres.

Le plus souvent, cette distance est fixée par des règles locales, le mieux est de vous rapprocher du service d'urbanisme de la mairie pour éviter tout problème de voisinage. Sans oublier que pour durer, une haie doit s'entretenir et se tailler régulièrement.

➤ Bon à savoir aussi, le printemps est la pleine saison de nidification chez les oiseaux et beaucoup d'espèces s'installent dans les haies et les arbustes. Afin de ne pas déranger les couvées, la LPO recommande de ne pas couper les haies ni de les élaguer dès le début du printemps et d'attendre l'envol des derniers oisillons, soit au plus tard fin août. ■



© Adobe Stock

EN MAI, COMPTEZ LES OISEAUX...

La Ligue de protection des oiseaux (LPO) et le Museum national d'histoire naturelle organisent un week-end national de comptage des oiseaux de jardins et des parcs les 27 et 28 mai.

Depuis 11 ans maintenant, en hiver pour les oiseaux hivernants et au printemps pour les oiseaux nicheurs, les ornithologues amateurs et tous les amoureux des oiseaux font cause commune deux fois par an, pour un comptage national des passereaux communs de nos parcs et jardins. Mais à quelle fin ? Aider les scientifiques à comprendre quand et pourquoi les oiseaux visitent nos jardins et étudier la répartition des différentes espèces, leur nombre et leur tendance d'une année sur l'autre. Mais aussi, comment les aménagements urbains permettent aux oiseaux de vivre en ville. Cette observation se fait sur une heure, le samedi 27 ou le dimanche 28 mai, de préférence au moment où les oiseaux sont les plus actifs, entre la fin de matinée et le début d'après-midi. Une opération aussi utile que poétique pour observer chardonnerets, mésanges bleues et charbonnières, moineaux domestiques, geais des chênes, rouges-gorges et autres troglodytes mignons qui nichent dans les haies ; ou encore, merles noirs, étourneaux, pics épeiches, hirondelles, et tant d'autres espèces que l'on peut apercevoir depuis son balcon ou sa pelouse. Toutes les fiches de comptage et les informations sont à retrouver sur le site de la LPO.

Plus d'info : oiseauxdesjardins.fr / oiseauxdesjardins@lpo.fr

ET SAUVEZ LES HÉRISSENS !



Les hérissons sont apparus il y a 15 millions d'années. Ils sont à présent en voie de disparition. Leur population a diminué de 75 % en 20 ans et leur espérance de vie est tombée à moins de deux ans contre dix ans autrefois !

25 % d'entre eux meurent intoxiqués par les pesticides (Métaldéhyde), en particulier les tue-limaces, 25 % sont tués par le trafic automobile, 15 % sont décimés par le parasitisme (asticots, tiques, puces), 13 % meurent d'épuisement, de faim et de soif, 13 % décèdent blessés par les débroussailleuses ou tondeuses, 9 % seulement sont victimes de leurs prédateurs naturels. Pourtant le hérisson contribue à l'élimination des limaces et autres parasites des potagers et des jardins. Et le protéger lui et son habitat (haies, végétation naturelle, bocages), c'est protéger de nombreuses autres espèces ; en tant qu'espèce « sentinelle », il reflète la bonne ou la mauvaise santé de la biodiversité d'un écosystème.

- > Roulez doucement à la tombée de la nuit dans les zones pavillonnaires ou le long des forêts ;
- > Vérifiez qu'il n'y a pas de hérisson sous les haies avant de les tailler ou de passer la débroussailleuse et faites attention en passant la tondeuse ;
- > En été, pensez à laisser une coupelle d'eau pleine (mais pas de lait !) dans votre jardin ;
- > Evitez les filets de protection des fruits ou des légumes qui constituent des pièges mortels ;
- > Gardez un petit coin sauvage pour lui dans le jardin avec un tas de feuilles pour la confection de son nid d'hiver.

Si vous trouvez un hérisson mal en point, appelez un vétérinaire ou une association spécialisée dans l'assistance aux hérissons (lesanctuairedesherrissons.eu).

PERMIS DE VÉGÉTALISER

La Ville a mis en place pour les Viroflaysiens un permis de végétaliser les pieds de murs et les pieds d'arbres.

Ce permis de végétaliser est né avec la loi pour la transition énergétique et la croissance verte du 17 août 2015, interdisant l'utilisation des pesticides sur le domaine public, comprenant les trottoirs et les espaces verts. La modification des pratiques d'entretien, la réduction des désherbages mécaniques favorisent désormais une végétalisation des rues plus importante et une nouvelle approche de la nature en ville. Il est désormais pos-

sible de fleurir les espaces devant les propriétés de chacun. Les candidatures sont à déposer en mairie. Quelques règles simples sont à respecter : laisser au minimum 1,40 mètre de passage sur le trottoir pour ne pas entraver la circulation des personnes à mobilité réduite et, bien sûr, respecter l'accès aux propriétés riveraines. Pour se porter candidat, il faut être propriétaire de son logement ou avoir l'accord des propriétaires pour les locataires. Après avoir reçu leur permis de végétaliser, les riverains volontaires sont invités à signer une charte de fleu-

rissement par laquelle ils s'engagent à entretenir leurs plantations en excluant tout engrais et désherbants chimiques. Une aide technique leur est proposée, des graines ou une liste de plantes adaptées aux terrains, à la fois résistantes et peu consommatrices en eau, leur sont également distribuées.



Renseignements sur
www.ville-viroflay.fr /
Mon quotidien /
Environnement - propreté



© Carole Martin

→ Avoir un animal en ville oblige à plus de civisme et d'hygiène. Le ramassage des déjections canines est obligatoire, y compris dans les plates-bandes.

LES ANIMAUX DE LA MAISON EN VILLE : CONSEILS DE PRO

Éducateurs, dresseurs ou comportementalistes, nos animaux de compagnie ont eux aussi une panoplie de « psychologues animaliers » spécialisés dans l'étude du comportement et dans l'analyse de la relation du maître à l'animal. Leur fonction : rétablir une situation saine quand il y a des problèmes et les éduquer. L'un comme l'autre !

En préalable, tous les éducateurs, dresseurs ou comportementalistes animaliers sont d'accord sur un point en ce qui concerne les chiens : ils ne veulent pas tous être caressés ! Un seul conseil quand vous les croisez, toujours demander au maître s'il est possible de caresser son chien. Un avertissement qui vaut surtout pour les enfants souvent très attirés par ces peluches mobiles. La première précaution en ville est de tenir son chien en laisse, plutôt à côté de soi, jamais devant diront les professionnelles que nous avons interrogées. Sinon, c'est lui qui prend le pouvoir sur le maître.

Là encore, tout le monde est d'accord : pour bien éduquer un chien ou entretenir avec lui une relation saine et harmonieuse, il faut que le maître adopte lui aussi les bonnes méthodes. Ne l'oublions pas, le statut juridique de l'animal a changé dans le Code civil. Depuis la loi publiée au Journal officiel le 17 février 2015, l'animal n'est plus considéré comme un « bien meuble »

mais comme « un être vivant doué de sensibilité ». Il faut donc le traiter comme tel, même quand il n'est plus cette petite boule de poils qui faisait fondre toute la famille. Les aboiements intempestifs, les anxiétés de solitude... sont autant de signaux de mal-être, qui peuvent être améliorés par les professionnels animaliers. Il suffit parfois de deux ou trois rendez-vous au domicile, à un mois d'intervalle pour corriger certains problèmes qui paraissent insurmontables.

Quelques conseils de pros : pour éviter de perdre votre chien, à cause des odeurs de gibier en forêt ou des périodes de fertilité des chiennes, il existe des colliers munis de GPS, qui vous permettent de les localiser. Si vous vous trouvez confronté à un chien errant dans un espace inattendu, évitez de l'approcher, de hurler ou de faire de grands gestes. Le mieux est de demander à une autorité de venir récupérer ce chien en divagation (police, fourrière, vétérinaire).

Enfin, et c'est certainement la remarque la plus importante, qui revient comme un refrain chez les trois professionnelles de Viroflay : le principal défaut des propriétaires de chien, c'est le manque de civisme et d'hygiène ! Trop souvent, ils oublient de ramasser les crottes de leur compagnon. Il y a pourtant des distributeurs de sacs partout dans Viroflay. ■

TROIS PROFESSIONNELLES À VIROFLAY

Claire Bentolila, comportementaliste animalier, chiens, chats, chevaux : 06 61 46 77 02.

Maeva et Moussaillons : éducatrice comportementaliste canin félin : 06 37 00 50 56.

Ingrid Mulson, KgVoice, comportementaliste éducateur canin : 06 42 14 19 90.

ANIMAL PERDU OU TROUVÉ SUR LA VOIRIE ?

Contactez la police municipale au 06 83 25 01 68.



**S.A.S
SEG MALHERBE**

Electricité
Générale



Agencement neuf et ancien • Chauffage électrique
Dépannage Contrôle d'accès • Interphone - Alarme
Recharge véhicule électrique • Entretien - Dépannage

16, avenue de la pépinière - 78220 VIROFLAY
Tél. : **01 30 24 00 11** - Port. : **06 07 44 37 19**
Email : seg-malherbe@wanadoo.fr



JR ATELIER ARCHITECTURE
Jaime Rozo Rangel. Architecte



ARCHITECTURE CONCEPTION
* PERMIS DE CONSTRUIRE / DECLARATIONS PREALABLES
ARCHITECTURE D'INTERIEUR
SPACE PLANNING / AMENAGEMENT
CONSEIL IMMOBILIER
ACCOMPAGNEMENT A LA MAITRISE D'OEUVRE



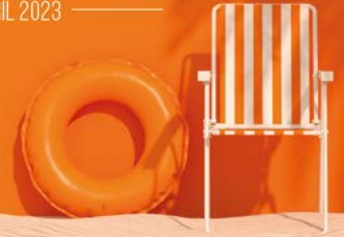
38, avenue du Général Leclerc / 78220 Viroflay
06.37.17.52.02. jaimerozo@jratelierarchitecture.com
Site Web : www.jratelierarchitecture.com

AVRIL AU CAB !

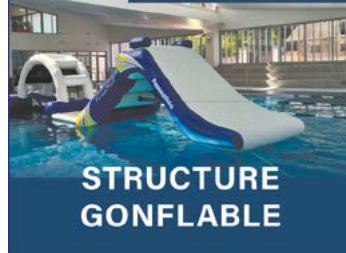
Bientôt l'été
DU 1^{er} AU 30 AVRIL 2023

FRAIS D'ADHESION AUX PASS

10€



PENDANT LES VACANCES



**STRUCTURE
GONFLABLE**



**STAGE
DE NATATION**

Le **CAB**

Plus d'information sur
www.lecab-viroflay.fr

OPALIA

COLOCATERRE

**VOTRE NOUVELLE ENSEIGNE
DE PRODUITS LOCAUX
ET DE CIRCUIT-COURT**

88% de nos produits sont directement issus
du circuit-court

75% de nos partenaires producteurs et éleveurs
se situent à moins de 200 kms de notre lieu de vente

99,9% de chance que vous restiez boire l'apéro
lors de votre passage :)

Venez nous retrouver au 112 avenue du Général Leclerc
(Derrière les arcades):

- du lundi au vendredi de 9h45 à 20h
- le samedi de 9h30 à 19h30
- Le dimanche de 9h30 à 12h30

<http://www.colocaterreendirect.com>

[f colocaterre.endirect](https://www.facebook.com/colocaterre.endirect)
[colocaterre_endirect](https://www.instagram.com/colocaterre_endirect)

contact: 06 65 69 08 83
colocaterre.endirect@gmail.com



112 AVENUE DU GÉNÉRAL
LECLERC 78220 VIROFLAY
Stationnements proches boutique et
parking public à 200m (St Georges)



66, rue Gabriel Péri
78210 SAINT-CYR-L'ECOLE

Tél. 01.30.07.17.17 Fax : 01.34.60.97.74
e-mail : info@3dc-barrero.fr

NETTOYAGE D'IMMEUBLES

ENTRETIEN
DES
ESPACES VERTS



Entreprise FELIX

119, rue Mozart
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
Tél./Fax : **01 30 24 25 94** Port. : **06 63 21 38 10**
Email : nettoyagefelix@orange.fr

OUVERTURE/FERMETURE DES ACCUEILS DE LOISIRS EN 2023

Afin que les familles puissent organiser leur planning pendant les périodes de vacances scolaires, la Ville communique sur les ouvertures et fermetures des centres de loisirs jusqu'à fin 2023 et janvier 2024.

Les accueils de loisirs seront ouverts :

- du lundi 24 avril au vendredi 5 mai (date limite d'inscription le 9 avril),
- du lundi 10 juillet au vendredi 4 août (date limite d'inscription le 18 juin),
- du lundi 21 août au vendredi 1^{er} septembre (date limite d'inscription le 18 juin),

- du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre (date limite d'inscription le 8 octobre)
- du mardi 2 janvier au vendredi 5 janvier 2024 (date limite d'inscription le 3 décembre).

Ils seront fermés :

- du lundi 7 août au vendredi 18 août,
- du mardi 26 décembre au vendredi 29 décembre.

Plus d'infos : les inscriptions en centres de loisirs s'effectuent via le portail famille sur www.ville-viroflay.fr



Jusqu'au 15 avril, débarrassez-vous de vos vieilles radiographies !

Déposez-les, sans enveloppe ni autres documents, dans les déchèteries de Bièvres, Buc, Bois-d'Arcy et Vélizy-Villacoublay, dans des bacs dédiés mis à disposition jusqu'au 15 avril.

La collecte des radiographies

COLLECTE DE VIEILLES RADIOGRAPHIES

permet le recyclage des matières plastiques, ainsi que la récupération des sels d'argent. Par un procédé complexe, les sels argentiques, qui entrent dans certains composants électroniques en tant que conducteur, sont récupérés et sont utilisés pour la fabrication de téléphones mobiles, ordinateurs, pour des usages bactéricides ou encore pour la fabrication de miroirs. Le plastique, quant à lui, sert à fabriquer des bouteilles, des vêtements...

Dispersées dans la nature, ces radiographies pollueraient les sols et mettraient 300 ans à être absorbées.

Cette opération est menée avec le Lions Club environnement Yvelines. Les fonds récoltés seront affectés à la conception de l'agenda scolaire développement durable, à destination de tous les enfants des écoles (CE2 à CM2) des communes de Versailles Grand Parc.

Plus d'info : collecte.lcey@gmail.com / 06 76 39 37 31

PÉDALEZ EN TOUTE SÉCURITÉ !

Zoom sur les nouveaux aménagements et panneaux

Le code de la route et l'aménagement de la voirie évoluent avec de nouveaux dispositifs.

Le sas vélo

Le sas vélo, est un espace réservé aux cyclistes, entre la ligne d'arrêt des véhicules motorisés et le passage piéton. Il permet aux cyclistes de se positionner pour être mieux vus et pour tourner à gauche en toute sécurité.

→ Lorsqu'un feu est précédé d'un sas cyclable, les automobilistes et les motocyclistes doivent respecter la ligne d'arrêt qui précède ce marquage.

Le cédez-le-passage cycliste au feu

Un « triangle vélo » placé sur le mât des feux de circulation, signifie que les cyclistes peuvent passer au rouge, en cédant le passage, pour aller dans la direction de la flèche qu'il comporte.

→ Cela n'autorise pas les cyclistes à passer



© Adobe Stock

en forçant un piéton à s'arrêter, ni à passer à un feu rouge non muni de ce panneau.

Le double-sens cyclable

C'est la mise en double-sens d'une rue qui est à sens unique pour les véhicules motorisés.

→ Lors d'un croisement dans une rue étroite, à vélo ou en automobile, il est nécessaire de ralentir fortement ou de s'arrêter à un endroit permettant de se ranger sur le côté.

TROUVER UN MODE D'ACCUEIL POUR MON TOUT-PETIT

Besoin d'un mode de garde pour la rentrée pour votre nouveau-né ? Le Cocon des Familles est le lieu incontournable. Inscrivez votre enfant dès l'entrée dans le 6^e mois de grossesse, sur rendez-vous les mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h30 au Cocon des familles. Ce premier contact permettra soit de bénéficier d'une place en crèche, en fonction des places disponibles, soit d'adapter au mieux votre demande à la réalité de votre vie quotidienne.

Cocon des familles - 16, avenue des Combattants.

Tél. : 01 39 24 63 90

cocondesfamilles@ville-viroflay.fr

TRAVAUX EN VILLE

Rues Estienne d'Orves et Hassloch

Poursuite des travaux de réfection des rues Estienne-d'Orves et Hassloch jusqu'au mois de juin 2023.

Avenue des Combattants

Travaux d'enfouissements en cours de finalisation dans les parties privatives et terminés sur l'espace public.

Rue Rieussec et Village

Travaux d'assainissement par Versailles Grand Parc terminés sur la rue Rieussec et le carrefour de la Fontaine. Travaux d'assainissement sur la rue Molière en cours (partie comprise entre la rue de la Ferme et la place De Gaulle).

A venir : travaux d'assainissement VGP sur l'avenue Henri Welschingher et la rue James Linard.

BUDGET 2023

PRÉSERVER LES PROJETS ET LES SERVICES PUBLICS

La crise inflationniste a généré une incertitude sur les finances des ménages et des organisations publiques. La Ville doit y faire face sans en maîtriser les causes, avec la volonté de ne pas remettre en question les projets de modernisation de Viroflay, ni les services aux Viroflaysiens. Après un débat d'orientations budgétaires, le conseil municipal a approuvé le budget 2023.

Le budget primitif 2023 traduit plusieurs objectifs : porter une attention particulière aux personnes qui pourraient souffrir de la situation économique ; maintenir l'offre de services aux habitants, notamment aux familles, tout en maîtrisant les dépenses de la Ville ; poursuivre les efforts importants en matière de maîtrise des consommations énergétiques ; lancer les chantiers de transformation de trois équipements publics majeurs à destination des sportifs, des jeunes et des seniors ; continuer à attirer de nouveaux professionnels de santé ; saisir les opportunités pour proposer des logements abordables aux Viroflaysiens.

Il traduit également plusieurs orientations financières : maintenir une épargne nette suffisante pour financer les investissements d'avenir ; maîtriser les dépenses de fonctionnement, voire effectuer des baisses ciblées ; répercuter l'inflation sur les tarifs des services à la population ; augmenter les taux des impôts locaux, après 12 années de stabilité et enfin, rechercher des financements externes publics, voire privés, pour les investissements.

Avec 23,2 M€ de dépenses de fonctionnement et un autofinancement prévisionnel de près de 3 M€, la Ville a prévu d'investir à hauteur de 10 M€.

INVESTISSEMENTS 2023

10,5 M€

Montant	Catégorie	Description
6 M€	BÂTIMENTS	Démarrage des chantiers de rénovation et d'extension du gymnase des Prés-aux-Bois, de rénovation du centre de loisirs Philippe de Dieuleveult (nouvel Arc'Ados pour les jeunes collégiens), démolition-reconstruction de La Forge (pour les seniors). Entretien courant des écoles, des crèches, équipements culturels.
2,7 M€	VOIRIE, ESPACES VERTS	Réaménagement des quartiers Village et place de la Fête, route du Pavé de Meudon, circulations douces, éclairage public, travaux divers d'aménagement de sécurité et d'accessibilité.
0,65 M€	CENTRE AQUATIQUE DES BERTISETTES	
0,5 M€	REMBOURSEMENT DE LA DETTE	
0,65 M€	Autres	

FINANCÉS PAR

2,1 M€	CESSIONS DE TERRAINS ET IMMEUBLE PRÉEMPTÉ
3 M€	AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL
1,9 M€	SUBVENTIONS
0,83 M€	FCTVA ET TAXE AMÉNAGEMENT
2,7 M€	EMPRUNT BUDGÉTAIRE





© Agence Archipel et Composite

© MAAJ Architectes

→ Le gymnase des Prés-aux-Bois et le futur La Forge, dédié aux seniors, sont deux des chantiers majeurs qui débuteront en 2023.

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN AUGMENTATION GLOBALE DE 5,2 %

Malgré la forte hausse du prix de l'énergie prévue en 2023 pour atteindre 1,750 M€ (+ 1,1 M €), et des revalorisations des divers contrats liées à l'inflation (+ 178 000 €), l'augmentation des dépenses de fonctionnement reste contenue à 5,2 %. En effet, la recherche d'économies à hauteur de 668 000 € a permis de limiter cette hausse. Ces économies ont été obtenues en diminuant des prestations telles que la fréquence du nettoyage de la voirie ou le ménage dans les locaux administratifs

municipaux, en effectuant un passage en revue systématique des dépenses au sein des services de la Ville et en intensifiant un plan de sobriété énergétique dans tous les bâtiments municipaux.

Les charges de personnel, quant à elles, en augmentation de 4,8 %, tiennent compte de l'augmentation du point d'indice de 3,5 % qui a été décidée par le gouvernement en juillet 2022.

Afin de préserver un autofinancement permettant de financer les investissements, les recettes ont été revues à la hausse : hausse des tarifs de 6 % au 1^{er}

janvier 2023 et hausse des taux d'imposition de 7 %.

LE DÉMARRAGE DE TROIS CHANTIERS IMPORTANTS EN 2023

Le montant global des investissements 2023 s'élève à 10 M€, dont près de 6 M€ sont consacrés à la réhabilitation ou l'entretien courant du patrimoine municipal et 2,74 M€ à la voirie. Parmi les grands projets portés par la Ville, figurent la réhabilitation du gymnase des Prés-aux-Bois (2,85 M€ en 2023), celle du centre de loisirs Philippe de Dieuleveult pour le transformer en un équipement pour les jeunes (0,8 M€ en 2023), ainsi que la démolition-reconstruction de l'équipement La Forge pour les seniors (0,6 M€). Au niveau de la voirie, le renforcement de la route du Pavé de Meudon est programmé en 2023 pour un montant de 1 M€, ainsi que le démarrage des travaux de réaménagement des quartiers Village et Place de la Fête (0,65 M€).

Outre l'autofinancement, le montant des recettes d'investissement s'élève à 4,85 M€. En effet, pour financer ces investissements d'envergure, la Ville a recherché des financements auprès du Département, de la Région Ile-de-France et de l'Etat. En 2023, compte tenu de l'avancée des projets, la Ville devrait percevoir près de 1,9 M€ de subventions. Des cessions de terrains et d'un bâtiment (le 4, avenue de Versailles cédé au bailleur social Apilogis), le fonds de compensation de la TVA et la taxe d'aménagement compléteront ces recettes.

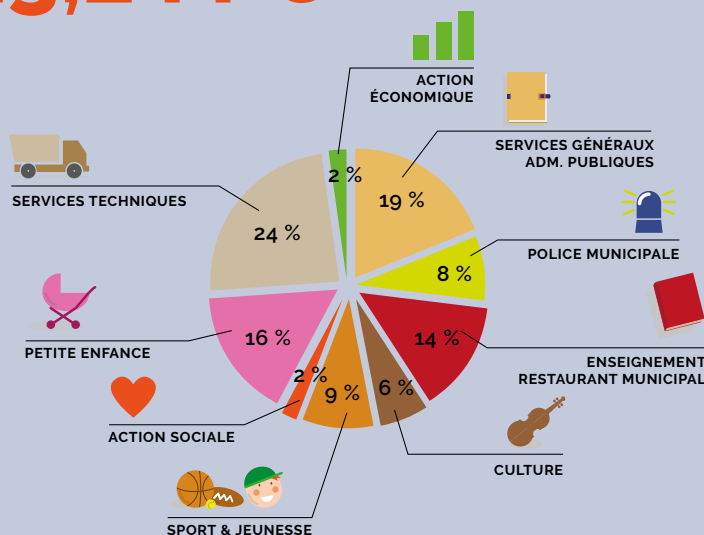
UN EMPRUNT À TAUX FIXE

Le remboursement de la dette actuelle s'élève 0,5 M€ pour un encours de 5 M€. Cependant, afin de se prémunir contre une augmentation encore plus importante des taux d'intérêt et compte tenu des investissements importants pour les prochaines années, la Ville a souscrit dès le mois de juillet 2022 un emprunt de 12 M€ à taux fixe de 1,73 %, mobilisable, en fonction des besoins réels de la commune, jusqu'en mai 2024. ■

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

(DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022 : 22 M€)

23,2 M €



HAUSSE DES IMPÔTS LOCAUX

+ 7,1% inflation (Etat)

+ 7 % ville (après 12 années sans aucune augmentation)



Ludovic & Wilfried vous accompagnent en cuisine avec leur choix journalier de produits de la mer et l'activité Traiteur Maison.

ENSEMBLE, pour mieux vous guider ! nous vous proposons des arrivages de poissons ultra-frais des côtes bretonnes & normandes, ainsi que de fruits de mer (Coquille Saint Jacques, huîtres & coquillages), et de crustacés vivants (tourteau, langoustine, homard...), sans oublier nos conseils pour une cuisine simple et raffinée et la petite recette qui va faire de votre plat une réussite gustative.

Rendez-vous chaque mardi, jeudi & samedi au marché Place Leclerc et sur commande au 06 26 44 39 07.



Vous trouverez également sur notre site www.poissonnerie-labelbleue.com toutes nos recettes gourmandes et faciles, ainsi que nos tutos.



MTM ÉNERGIE

DESEMBOUAGE | FUMISTERIE | PLOMBERIE | CHAUFFAGE



Spécialiste désembouage, plomberie, fumisterie, gaz, chauffage depuis plus de 10 ans, **MTM Energie** intervient sur Viroflay et en région parisienne auprès des professionnels et particuliers.

www.mtmenergie.com

☎ 06 65 19 68 28 📞 01 70 29 49 36 @ mtmenergie@hotmail.fr

📍 188 Avenue du Général Leclerc - 78220 VIROFLAY

Stop aux vieux clichés !

Ici, on a le sourire.

Dans nos résidences pour **nouveaux seniors**, nos collaborateurs vous accompagnent dans la bonne humeur.

- Appartements du T1 au T3
- Présence 24h/24
- Espaces collectifs

Appelez Laëtitia pour une visite personnalisée
01 39 23 17 21



RCS Paris - 428 130 702 - Getty Images



**LES JARDINS
D'ARCADIE**

Résidences pour nouveaux seniors

1 rue Borgnis Desbordes / 4 rue Monseigneur Gibier à Versailles

QUESTION

RÉPONSE

« Ma demande d'autorisation de travaux pour des panneaux solaires a été refusée. Pourquoi ? »



© Adobe Stock

La pose de panneaux solaires est soumise à une réglementation. Toute atteinte à l'intérêt architectural et paysager des lieux peut donner lieu à un refus d'autorisation de pose.

Viroflay fait l'objet d'une réglementation spécifique de par sa situation aux abords du domaine du château de Versailles. Une déclaration préalable soumise à l'expertise de l'architecte des Bâtiments de France est requise pour toute installation de panneaux solaires d'une puissance maximale inférieure à 3 KW. Si la puissance maximale est supérieure à 3 KW, le demandeur doit déposer un permis de construire soumis à l'expertise de l'architecte des Bâtiments de France.

Les solutions proposées par l'architecte des Bâtiments de France portent sur les emplacements peu visibles depuis l'espace public ; le respect de la géométrie des toitures et de leur aspect, l'installation sur les toitures-terrasses...

Les Viroflaysiens peuvent demander conseils et information au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Yvelines pour la mise en œuvre de leurs projets. Ces derniers doivent être déposés au service d'urbanisme - 2, place du Général de Gaulle.

Cette question a été posée par un Viroflaysien lors de la permanence des élus, le premier samedi du mois de 10h à 12h.

UNE CHARTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE



Consultation sur la mobilité et le partage de l'espace urbain, consultation pour choisir le nom de la nouvelle piscine... sont les récents exemples de participations citoyennes initiées par Viroflay. La municipalité est en

effet activement engagée depuis plusieurs mandats dans une démarche de démocratie participative afin de permettre aux habitants d'être acteurs de leur ville et forces de propositions.

Elle vient d'élaborer une charte de la participation citoyenne afin de définir les règles du jeu, ainsi que les droits et devoirs des différentes parties prenantes. Cette charte constitue un véritable contrat moral et

politique entre la Ville, les associations et les citoyens. En amont de chaque démarche de participation, les règles de la participation et la manière dont les contributions seront traitées et analysées seront partagées.



Retrouvez la charte sur ville-viroflay.fr

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 26 JANVIER ET 9 MARS

Finances

- Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023.
- Présentation, débat et adoption du budget 2023, fixation du taux des impôts locaux (voir p. 20).
- Demandes de subventions à l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour la rénovation et la transition énergétique de plusieurs bâtiments et espaces publics : centre de loisirs Philippe de Dieu-leveult, gymnase des Prés-aux-Bois, îlot de la gare routière de Chaville-Vélizy.
- Exonération, à partir de l'exercice 2024 et sous conditions, de 50 % de la taxe foncière pour une durée de trois ans pour les logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipements pour économiser l'énergie.

Cadre de vie

- Afin de créer 16 logements locatifs sociaux, la Ville accorde à la société d'HLM immobilière 3F une subvention communale au titre de la surcharge foncière permettant l'acquisition/ l'amélioration de ces logements situés 17, rue Rieussec.
- Afin de créer 26 logements locatifs sociaux, place de la fête, la Ville accorde une garantie d'emprunt à la SA d'HLM Erigère.

Affaires scolaires et périscolaires

- Attribution de subventions et dotations pour les fournitures de petits équipements scolaires, les coopératives, les centres documentaires et les bibliothèques des écoles et pour les jouets de Noël.
- Participations aux frais de scolarité pour des élèves habitant à Viroflay et scolarisés dans d'autres communes et participations d'autres communes pour des élèves habitant hors de Viroflay et scolarisés à Viroflay.

Jeunesse

- Reconstitution de l'aide financière attribuée aux jeunes viroflaysiens qui en font la demande et qui ont achevé leurs trois stages dans le cadre de la formation au Brevet d'Apprentissage aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Prochains conseils municipaux jeudi 13 avril et jeudi 29 juin à 20h.

Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur www.ville-viroflay.f



© Franck Parisis

→ Sandrine Marques a bénéficié d'une subvention municipale pour refaire sa devanture.

LE SALON DE COIFFURE SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Une subvention municipale est proposée aux commerçants qui souhaitent rénover leur devanture. Sandrine Marques, la gérante du « Salon », a justement entrepris cette démarche. Explications avec un petit rappel sur la charte des devantures.

« Le Salon » est le tout premier commerce à bénéficier d'une subvention pour la rénovation de sa devanture. Repris il y a trois ans, le salon de coiffure, d'esthétisme et d'onglerie de 30 m² est désormais flambant neuf. « On a tout refait », précise Sandrine Marques, la gérante du commerce. « Pour la devanture, on a installé du double vitrage, mis des contours en aluminium et posé une porte blindée pour

plus de sécurité. Et aussi, on a installé une enseigne drapeau pour une meilleure visibilité », détaille-t-elle. Sur les 6 000 € de travaux, elle a pu bénéficier d'une subvention municipale de 1 100 €, soit 20 % du coût. Une manière pour la Ville d'encourager la modernisation et l'esthétisme des devantures et de favoriser le dynamisme économique. « La devanture est un élément important du commerce. C'est la vitrine, c'est elle qui attire et qui donne envie d'entrer ou non », explique Sandrine Marques. Pour le salon de coiffure excentré du centre-ville, il était d'autant plus important d'être visible depuis la rue. « C'est très bien que la Ville participe à la rénovation de ses commerces », ajoute la gérante.

ENCOURAGER L'ESTHÉTISME DES DEVANTURES

La prise en charge accordée peut aller jusqu'à 20 % du montant des travaux avec un plafond de 5 000 € et jusqu'à 25 % des travaux lorsque c'est une demande de plusieurs commerçants. Cette subvention municipale va de pair avec la charte des devantures élaborée en janvier 2021, par

la Ville et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines (CAUE), pour inciter les commerçants à participer à l'amélioration du cadre de vie de Viroflay. « Cette charte accompagne et sensibilise les acteurs économiques qui souhaitent rénover leur devanture pour capter une nouvelle clientèle. Elle accompagne également les porteurs de projets qui désirent s'installer en ville », explique Christine Caron, l'adjointe chargée des Commerces et de la Vie économique. Ce document conseille les commerçants et artisans sur différents aspects, tels que la devanture au sein du paysage urbain, le lettrage ou encore l'éclairage. Une pierre de plus à l'édifice consacré à l'accompagnement des commerçants. ■

Le Salon

43, avenue Gaston Boissier
Mardi et mercredi de 10h à 18h. Jeudi et vendredi de 10h à 19h. Samedi de 9h à 18h.
www.lesalonviroflay.com
Tel. : 01 30 24 71 51

À NOTER

Une subvention de la Ville pour rénover les devantures des commerces

Mise en place en juillet 2021 la subvention pour la rénovation des devantures de commerces peut aller jusqu'à 20 % du montant des travaux dans la limite de 5 000 € (25 % des travaux quand il s'agit d'une demande de plusieurs commerces).



Pour soumettre votre
dossier de subvention
cliquez sur
www.ville-viroflay.fr

PREMIÈRE BOUGIE POUR LA GALERIE

Une galerie d'art dédiée à l'art contemporain. C'est l'ambition de Patrice Vigneron qui tient « La Galerie », située avenue du Général Leclerc à proximité de la Forge. Il nous en dit plus sur son métier et son parcours. Rencontre avec le passionné d'art.

© Franck Parisis

→ La galerie du 120, avenue du Général Leclerc présente des artistes contemporains, telle la plasticienne Stella Polare (sur la photo), ainsi que des œuvres des 19^e et 20^e siècles.

Déjà un an que la galerie du 120 avenue du Général Leclerc a ouvert ses portes. Peintres, sculpteurs et créatrices de bijoux y exposent une trentaine d'œuvres. « Nous présentons différents artistes contemporains, notamment mon fils, Maxime, qui est artiste-peintre ou la plasticienne Stella Polare », explique Patrice Vigneron, le gérant de la galerie d'art. Les visiteurs pourront également admirer les aquarelles de René Maurel ainsi que les créations en rotin et en métal de Tito Agnoli. « J'ai voulu la galerie comme un lieu d'expositions avec plusieurs artistes pour faire des rencontres et des échanges », souligne le galeriste. Si Patrice Vigneron connaît bien la peinture du 19^e siècle, il reconnaît avoir une sensibilité toute particulière pour le moderne et l'art brut.

C'est après huit années dans les travaux publics qu'il se lance dans le domaine de l'art. Fin des années 2000, il fait l'acquisition de plusieurs galeries à St-Ouen. « J'ai commencé en 2008 en tant qu'antiquaire avec une boutique à Versailles et ensuite aux puces de Saint-Ouen », précise-t-il. « J'avais beaucoup d'acheteurs étrangers : des Américains, des Tunisiens, des Egyptiens... Mais suite aux attentats de Charlie Hebdo, le chiffre d'affaires est tombé en flèche. Et les ventes sur Internet n'ont rien arrangé. » Il décide alors de se recentrer sur la Porte de Vanves et en parallèle fait l'acquisition de la galerie de Viroflay. « Un local m'a été proposé par un ami. Et comme j'habite Meudon, je connaissais déjà la ville », indique Patrice Vigneron. Ses

clients viennent de la région ainsi que de Paris grâce à son carnet d'adresses bien fourni. Ce qu'il apprécie dans son métier, c'est de découvrir de nouveaux tableaux et artistes. « On est un peu des chercheurs de trésors », s'amuse-t-il. Son ambition est de faire en sorte que la galerie soit un lieu de vie pour présenter les artistes aux clients. Il va aussi proposer des animations calquées sur l'actualité de la ville et fera vivre le site Internet de la galerie. ■

La Galerie

120, avenue du Général Leclerc
Ouvert jeudi et vendredi de 14h30 à 19h,
samedi de 10h30 à 19h.
www.lagalerieviroflay.com
Tél : 06 85 99 37 96

NOUVELLES INSTALLATIONS

Doula

Isabelle Monnier
Doula, spécialiste allaitement,
massage ayurvédique
périnatal.
Tél. : 06 59 33 61 53
www.isabellemonnier.fr

Laboratoire d'analyses médicales Biogroup

Le laboratoire change
d'adresse et se situe
désormais au :
67, avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 30 24 10 18

Ouvert sans rendez-vous du
lundi au vendredi de 7h à
12h30 et de 13h30 à 17h et le
samedi de 7h30 à 12h

Pneumologue

Claire Gazaniol
53, avenue Gaston Boissier

Tél. : 01 30 21 81 70

Masseur-Kinésithérapeute

Anaëlle Deliry
6, rue Pierre Brossolette
Tél. : 09 86 75 52 18

L'ACTU DE L'ÉCO

UN FAST-FOOD DIÉTÉTIQUE ? C'EST POSSIBLE AVEC FIT-FOOD !



© Franck Parisis

→ Toutes les recettes de Fit-food ont été validées par une diététicienne.

Un fast-food diététique. C'est le concept du restaurant « Fit food » qui a ouvert ses portes en avril 2022 au 31, de la rue Rieussec. « Le franchiseur a étudié la nutrition du sportif pendant plusieurs années. Pour ensuite créer des recettes adaptées à la restauration rapide, qui ont été vali-

dées par une diététicienne », souligne Jessie Noiren, le gérant du restaurant. « On privilégie la cuisson au four qui est moins grasse. Nos boissons et desserts sont faits maison », précise le responsable. Tous les burgers du restaurant peuvent également être préparés pour les végétariens. Parmi les meilleures ventes, le chicken avocado fait l'unanimité. « C'est le burger le plus vendu », affirme Jessie Noiren. « Je crois vraiment en ce concept d'allier la restauration rapide et de manger sainement. C'est l'avenir de cette filière. » Dans quelques mois, le restaurant mettra en place des étiquettes qui détailleront les calories et macronutriments de chaque burger ainsi qu'un rayon épicerie diététique.

31, rue Rieussec. Du lundi au vendredi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h30. Samedi et dimanche de 18h30 à 21h30. Tél. : 01 71 41 02 19.

LE PRINTEMPS DES CRÉATRICES

Expo-vente

Avec l'arrivée du printemps, venez découvrir les nouveautés des créatrices en bijoux, décoration, sac, couture, accessoire.

Vendredi 14 et samedi 15 avril de 10h à 19h. Auberge des Arcades 134, avenue du Général Leclerc. Entrée libre.



APPARTEMENTS & MAISONS

L'IMMOBILIER AUTREMENT

Appartements

DE VERSAILLES À PARIS

VENTE - LOCATION - GESTION

Tél : 01 41 15 04 05

1845, Av. Roger Salengro - 92370 CHAVILLE

www.appartementsetmaisons.com



[OXYGÈNE]

E-sport : le grand jeu !

p. 28

29

EXPOSITION DUO DE MATIÈRES

34

BLOC-NOTES DES ASSOCIATIONS

30

CONCERT AVEC LE VIROCHOEUR



→ La Semaine e-sport ViroPlay réunira petits et grands.



© D.R.

VIROPLAY : LE JEU VIDÉO POUR TOUS

Du 11 au 16 avril, Viroflay sort le grand jeu avec ViroPlay, une semaine dédiée à l'e-sport, l'occasion pour petits et grands de redécouvrir l'univers du jeu vidéo. Retour sur l'histoire d'un sport intergénérationnel et incontournable.

C'était il y a 70 ans... Le premier jeu vidéo voit le jour en 1952 aux Etats-Unis, quand l'informaticien Alexander Shafto Douglas a l'idée de transposer le Morpion en jeu informatique. Le jeu vidéo prend ensuite son essor, à la fin des années 1980, en tant que loisir. Puis, avec l'apparition des salles d'arcade permettant au grand public de découvrir les jeux vidéo, le caractère compétitif est rendu possible. Pour la première fois, les joueurs s'immortalisent dans une liste des meilleurs scores de la machine. Il faut ensuite attendre 1991 pour assister à la première compétition d'e-sport avec des participants qui s'affrontent sur les jeux Super Mario Bros, Rad Racer, et Tetris. Trente ans plus tard, les consoles de jeux sont les premiers objets culturels du monde et leur pratique touche toutes les générations !

Preuve en est : les consoles, qui favorisent la stimulation, sont de plus en plus utilisées dans les établissements pour les seniors. L'association Silver geek, pionnière en France dans l'organisation de compétitions d'e-sport pour les seniors, propose des ateliers qui visent à améliorer la santé et le bien-être de nos aînés en développant des liens intergénérationnels. Pour la saison 2021-2022, plus de 6 500 seniors ont bénéficié des 1 000 ateliers menés par de jeunes bénévoles partout en France... « *Beaucoup de participants*

reprennent confiance en eux grâce au jeu vidéo », témoigne Jonathan Chambon, membre de l'association. « *Ils prennent conscience qu'ils ont encore de nombreuses capacités, tout en étant encouragés par les intervenants.* » Mais si l'e-sport touche aujourd'hui toutes les générations, il y a encore du chemin à parcourir pour le rendre inclusif. C'est le travail que mène l'association Capgame, en expérimentant de façon concrète la mise en place de compétitions e-sport pour les personnes en situation de handicap. « *Il y a beaucoup de solutions possibles, tant au niveau du matériel, qu'au niveau du développement des jeux* », explique Jérôme Dupire, président de l'association.

Les deux associations interviendront lors de la conférence « Le jeu vidéo pour tous », mardi 11 avril à l'auditorium, dans le cadre de la Semaine du e-sport à Viroflay. Chasse au trésor, Rétro gaming, tournoi et compétition de jeux d'arcades, atelier, film, déambulation de cosplayers... sont également au programme de cette semaine. Venez nombreux ! ■

Informations pratiques

« ViroPlay » Semaine du e-sport du 11 au 16 avril
Rétro gaming, tournoi, conférence, chasse au trésor... Retrouvez le programme complet dans le Sortir p. 4-5.



© Corinne Joachim

→ Terre éther par Corinne Joachim

HUIT FEMMES POUR UN DUO DE MATIÈRES

Révéler et magnifier le potentiel créatif du mélange de matières, telle est l'ambition de l'exposition accueillie par la galerie d'art, A L'Écu de France. Huit artistes, ayant en commun d'oser le mélange de matériaux et de textures, présentent des pièces uniques de haut vol.

Le travail de la matière, qu'il s'agisse de terre, de bois, de métal, de fibres, est au fondement de toutes les créations artistiques présentées dans cette exposition de premier plan. Les œuvres retenues, outre d'avoir toutes été créées par des femmes, ont également en partage d'oser la combinaison de matériaux et de textures créant des confrontations inédites ou de subtiles harmonies. Chaque œuvre exposée est l'expression de la rencontre entre deux matières, objet d'art façonné par l'intention artistique singulière et pièce remarquable du point de vue de la perfection du geste technique qui lui a donné le jour. Au visiteur de décider de ce qu'il voit : objet de curiosité, sculpture, parure ? Les possibilités offertes par l'originalité des pièces de toute beauté, d'un éclectisme réjouissant, n'ont d'égal que l'imagination de celui qui les découvre et les contemple.

DES CRÉATIONS FABULEUSES

Qui sont les artistes invités ? Michèle Forest, a trouvé sa première source d'inspiration dans le design textile ; elle expérimente aujourd'hui de nouvelles

techniques, en apprivoisant le bois, les matières plastiques ou naturelles. Corinne Joachim se joue du vide et du plein, avec le verre travaillé comme de la dentelle, contrebalançant cette légèreté en l'associant à la pesanteur de la céramique. Véro Reato, s'est approprié la matière d'un béton révolutionnaire aux infinies possibilités d'inclusions, mêlant le minéral et l'organique. Isabelle Fustinoni, joaillière, orfèvre, trouve dans les matières minérales, végétales ou animales, sa plus grande source d'inspiration. Nathalie Fritsch, plasticienne du détournement poétique donne forme à un univers fabuleux. Olivia de Saint-Luc, sculptrice, designer, artisanne ébéniste, toujours en quête de nouveaux matériaux, élabore des œuvres graphiques mêlant bois, métal et fibres. Valérie Vayre, grâce à la maîtrise de la verrerie d'art soufflé, crée des perles de verre qu'elle met en scène en utilisant le papier, le bois ou la céramique. MireilleTogni, fait du travail « de petite main »

de dentellière, une écriture plastique à part entière en tricotant des installations protéiformes. ■

Informations pratiques

Exposition « Duo de matières »

Du 15 avril au 28 mai 2023. Vernissage public jeudi 20 avril à 19h en musique avec le duo AlmaVeda. Galerie A l'Écu de France. Ouverte tous les jours de 14h à 19h (sauf les 1^{er}, 8 et 18 mai). Entrée libre. Visites guidées gratuites les mercredis et dimanches à 16h30.

© Véro Reato



→ Micro cosmos par Véro Reato



UN CONCERT QUI MET L'EAU À LA BOUCHE

La chorale ViroChœur a mis au menu de son concert printanier un florilège de chansons du bien boire et du bien manger. A la clé, un beau moment de convivialité.

Dans le paysage des chorales adultes rattachées aux Conservatoires sur le territoire régional, ViroChœur, se distingue par l'éclectisme de son répertoire. Un choix délibéré que l'on doit à sa cheffe de chœur, Mireille Durand-Gasselin : « *Quand je suis arrivée en 2010 pour diriger la chorale, il m'a semblé intéressant de regarder les propositions territoriales existantes pour nous inscrire dans cette offre en*

UN SAC DE BILLES

Première transposition théâtrale du récit autobiographique et best-seller mondial signé par Joseph Joffo, la pièce *Un sac de billes*, en forme de seul en scène, a été unanimement saluée par le public et la critique. Elle offre une belle opportunité de partage familial.

« *Une réussite* », « *beaucoup de talent* », « *beaucoup d'émotions* », « *c'est culotté et inventif* », « *une prouesse* », « *un comédien puissant* », « *aussi bluffant que touchant* », « *pour tous petits et grands* », « *courrez vivre ce superbe moment de théâtre qui vous submergera d'émotions* », « *Epatant* » ... Ce florilège d'appréciations médiatiques en dit assez sur la qualité de cette

adaptation théâtrale d'Un sac de billes, roman autobiographique phare de Joseph Joffo déjà adapté à deux reprises avec succès au cinéma. Seul en scène, le comédien James Groguelin alias Joseph Joffo, donne vie au périple que l'auteur a dû entreprendre, enfant alors âgé de dix ans, avec son frère Maurice de deux ans son aîné, pour fuir l'occupation allemande et ses rafles pendant la Deuxième Guerre mondiale. Interprétant tour à tour, au gré des péripéties de



évitant la redondance. Le choix de la non-spécialisation s'est alors imposé de lui-même. J'aimais beaucoup cette idée de pouvoir se promener d'un répertoire à l'autre, du classique au jazz en passant par le contemporain. Apprendre en s'amusant, est un autre de nos crédos. Le chant choral est tellement tonifiant, galvanisant. C'est ce bonheur de chanter que nous voulons avant tout partager. »

UN BEL APPÉTIT POUR LA DIVERSITÉ DES STYLES

Le renouvellement naturel du chœur composé de plus d'une trentaine de choristes entraîne une sélection en début de saison destinée à maintenir l'équilibre musical du groupe. Invitée à se produire en de nombreuses occasions, dans des lieux divers - de l'Eglise Saint-Eustache de Viroflay, où pour le concert de Noël, elle a donné à entendre la Messe de Haydn, au théâtre Bobino pour chanter dans un opéra de rock symphonique, à l'auditorium de

Viroflay avec l'opérette *La fille de Madame Angot* - la chorale montre un bel appétit pour la diversité. En témoigne, par excellence, ce prochain concert sur le thème du bien boire et du bien manger. Au programme, entre autres morceaux d'anthologie accompagnés au piano ou à la flûte à bec, figurent, quelques chansons à boire de la Renaissance, *La Confiture* des Frères Jacques, la recette du cake d'amour de Michel Legrand dans *Peau d'âne*... D'autres belles surprises sont à attendre ! ■

Informations pratiques

Concert

« A boire et à manger »

Par le Virochoeur

Vendredi 12 mai à 20h.

Auditorium 74, av. du Général

Leclerc. Gratuit sur réservation sur

www.versaillesgrandparc.fr/conservatoire

cette folle équipée, tous les personnages de l'aventure, sa virtuosité a été saluée comme ne versant jamais dans « le numéro d'acteur ».

LA PROMESSE D'UNE BELLE REDÉCOUVERTE

Outre l'interprétation, cette adaptation théâtrale doit à James Groguelin d'avoir vu le jour. L'adaptateur, Freddy Viau, confie : « J'ai redécouvert 'Un sac de billes' sur les conseils de James Groguelin qui rêvait de le porter sur scène. Ce fut une révélation, une envie forte et immédiate de l'adapter pour le théâtre. Parce que le talent, la sensibilité, l'humanité, la générosité de Joseph Joffo m'ont touché en plein cœur (...) Mon travail d'adaptateur a donc consisté à révéler cette

histoire dans une forme théâtrale exigeante et sincère, pour un seul comédien, principal défi de cette mise en scène ». Quant à Stéphane Daurat, le metteur en scène, il regarde comme « un véritable cadeau », cette opportunité qui lui a été donnée : « comme l'auteur lui-même a pu le souligner, un travail de mémoire n'est pas suffisant. C'est un travail d'éducation qu'il faut faire. Je suis heureux de pouvoir y contribuer. » ■

Informations pratiques

Théâtre « Un sac de billes »

Vendredi 14 avril à 20h30. Durée :

1h20. Auditorium. Spectacle familial

à partir de 8 ans. Tarifs : 15 € et 10 €

(moins de 25 ans). Billetterie sur

www.ville-viroflay.fr

L'AIR DU TEMPS

DES CLOCHES PAR MILLIERS

Il n'y a pas que les cloches de Pâques... Depuis que sa route a croisé une clochette enfouie dans l'herbe, Philippe Lagabarre les collectionne sans relâche. Rencontre avec un passionné.



© Franck Parisis

Le Viroflaysien a attrapé le virus de la collection de clochettes. C'était il y a une soixantaine d'années, lorsque le jardinier assis sur sa tondeuse autotractée aperçoit un objet brillant dans l'herbe. A sa grande surprise, il s'agit d'une clochette de forme africaine taillée à la main. « J'ai eu un coup de foudre », explique Philippe Lagabarre. Nous sommes en 1966 et le passionné entame sa collection. Aujourd'hui, il détient entre 2 300 et 2 400 clochettes. « Mon but est qu'elles soient toutes différentes. Certaines sont en métal, d'autres en bronze ou encore en laiton. Elles viennent de Chine, d'Allemagne, des Etats-Unis... » Nombre d'entre-elles proviennent d'ailleurs de New-York où le collectionneur se rend pour participer au marathon. S'il dégote certains modèles en magasin et sur Internet, l'essentiel de sa collection est chiné dans des brocantes. « Ma famille et mes amis m'en offrent beaucoup aussi. Et la principale difficulté est de savoir si je possède ou non le modèle », précise-t-il. Il lui faut d'ailleurs une sacrée mémoire pour se souvenir de ses 2 400 modèles et éviter les doublons. « Lorsque j'en trouve une nouvelle, c'est formidable. Je suis admiratif du travail qui est fait sur l'objet », explique-t-il. Parmi les modèles uniques qu'il a en sa possession, il y a cette clochette qui date d'avant-guerre avec une déesse dessinée au pinceau. Après toutes ces années, il s'étonne encore d'en avoir amassé autant. Au mois de juin, il sillonnera la grande brocante des Oflénies, avenue du Général Leclerc, pour tenter d'enrichir encore sa collection. ■

PASSIONNÉS DE NATATION ET TRIATHLON

La section natation/triathlon de l'USMV nous a ouvert ses portes. Le directeur sportif et la présidente nous en disent plus sur l'une des trois disciplines du triathlon, qui est d'ailleurs l'une des nouvelles disciplines proposées par l'USMV.

Dans les lignes d'eau du grand bassin, les nageurs enchaînent les longueurs. Au centre aquatique des Bertissettes ce mardi, Alan Brachet, le directeur sportif, donne ses instructions. « Vous allez faire six séries de 400 mètres. Et on commence par la première en crawl », lance-t-il. Généralement, les nageurs de cette séance qui dure une heure et demie parcourent 4 500 mètres. « J'essaie de varier les allures et les intensités pendant la séance », précise-t-il. L'ancienne section natation qui avait fermé pendant la

durée des travaux du centre aquatique a rouvert en août 2021 avec une nouvelle discipline : le triathlon. « Celle-ci est en développement. Nous avons doublé les effectifs par rapport à l'année dernière, c'est prometteur », assure le directeur sportif. Ancien compétiteur de triathlon, Alan Brachet estime que la discipline permet aux plus jeunes d'améliorer leur motricité ou encore de développer leurs capacités cardio-respiratoires et d'endurance. « Cela permet également de garder une activité physique toute l'année,



→ Le moniteur Alan Brachet donne les consignes d'entraînement aux jeunes nageurs.

c'est très complet », assure-t-il. Les membres du club participeront à leur premier triathlon au mois de juin. Les plus courageux s'élanceront sur la distance M (distance olympique) avec 1,5 km de natation, 40 km à vélo et 10 km de course à pieds. Les meilleurs boucleront le parcours en deux heures quarante-cinq minutes. Mais pour l'heure, ils s'entraînent tous à s'améliorer en natation. « Une pratique physique peu impactante, il n'y a pas de risque de se blesser et on travaille tous les muscles du corps », souligne l'entraîneur.

DES COURS DE PERFECTIONNEMENT POUR TOUS LES ÂGES

La nouvelle section comptabilise 400 adhérents dont une trentaine de triathlètes. Elle propose des cours d'apprentissage, une fois par semaine, ainsi que des créneaux perfectionnement à toutes les nages - papillon, dos, brasse et crawl - pour améliorer ses performances ou encore des sessions compétitions dès 7 ans. De plus, des créneaux le mercredi matin sont proposés aux seniors qui souhaitent reprendre une activité natation. « Les créneaux sont presque



© Carole Martin



© Carole Martin

tous pleins, nous serons bientôt au nombre maximum de nageurs par ligne », indique Cécile Chopard, la présidente de la section. Elle estime que la natation permet aux jeunes d'apprendre « la rigueur et la patience, ainsi qu'à gérer le stress. Une aide pour toute la vie », assure-t-elle. La section propose d'ailleurs un stage pendant les vacances de la Toussaint pour donner aux jeunes nageurs le goût de la compétition. Un stage plus intense est également organisé pendant les vacances de Pâques pour les 12/18 ans,

qui se déroulera cette année à Vittel. « Nous voulons fidéliser les jeunes compétiteurs. Nous les encourageons mais nous ne les forçons pas à participer à toutes les compétitions comme d'autres clubs. Nous restons fidèles à l'esprit familial de Viroflay », précise la présidente.

UNE AMBIANCE FAMILIALE

Une ambiance familiale palpable lors de la première édition de l'Aquathlon organisé en octobre dernier. L'événement a rassemblé une centaine de personnes

sur des épreuves combinées de course à pieds et de natation. « Viroflay est idéalement situé avec la forêt à proximité pour ce type d'événement », souligne Cécile Chopard. Une aubaine pour Tom Esposito, féru de triathlon. « Je m'entraîne cinq fois par semaine dont une fois avec le club de Versailles », indique-t-il. En 3^e année de STAPS, l'athlète de 20 ans s'apprête à passer le concours pour devenir professeur d'EPS. « Je suis passionné de sports et notamment pour les valeurs qu'ils véhiculent telles que l'investis-

sement et la volonté », affirme-t-il. A proximité, Lou Prigent se prépare à plonger. « Je fais du triathlon depuis mes 17 ans », explique la commerciale de 25 ans. « Si je m'entraîne quatre fois par semaine en natation, c'est pour progresser en triathlon. Une discipline qui prône le dépassement de soi. » Pour Enzo Nicolas, le plaisir est de « passer d'un sport à l'autre. Je fais neuf heures de natation par semaine et j'ai une petite préférence pour la course à pieds », précise-t-il. Aucun ne ménage ses efforts et tous ont la volonté de progresser.

La fête annuelle de la section sera organisée le 4 juin. Un événement ludique et familial pour resserrer les liens. ■

Informations pratiques

natation@usmviroflay.fr
Alan Brachet : 07.64.89.40.06
www.usmviroflay.fr

Section natation/triathlon :
400 adhérents dont
30 pratiquant le triathlon

Bloc-notes des associations

ACTUALITÉS

ENVIE DE VOUS LIRE Concours de nouvelles littéraires 2023



© Adobe Stock

L'association « Envie de vous lire », en partenariat avec la Ville, lance la nouvelle édition du Concours de Nouvelles littéraires 2023 pour les auteurs adultes. Le thème qui a retenu les suffrages des lecteurs de la bibliothèque est « Fenêtre sur rue ». Le thème vous inspire ? Alors à vos plumes ! Envoyez vos nouvelles au plus tard le 31 juillet.

Plus d'infos, règlement et modalités de participation :
www.enviedevouslire.fr

LIGUE CONTRE LE CANCER Soutenir les personnes malades et leurs proches



© Adobe Stock

La Ligue contre le cancer propose des accompagnements gratuits pour améliorer la qualité de vie des personnes malades, optimiser les effets de soins, soulager les douleurs et la fatigue, développer la confiance pour aller de l'avant.
Plus d'infos : Comité départemental des Yvelines au 01 39 50 83 50 / ely@ligue-cancer.net / www.ligue-cancer.net/cd78

SAUVEGARDE VIROFLAY PATRIMOINE Inventaire : bâti Art nouveau et Art déco de Viroflay

L'association Sauvegarde Viroflay patrimoine veut faire connaître le patrimoine bâti de Viroflay des années 1880 à 1930 pour valoriser l'architecture de cette période reconnue comme un art de grand intérêt. Participez à cet inventaire en signalant toutes les constructions de cette époque : maisons, pavillons, immeubles. Cette contribution dans la recherche de ces pépites du patrimoine permettra de mettre en valeur l'histoire architecturale de Viroflay.

Informations recherchées : adresse, nom de l'architecte, entrepreneur, date de construction, informations historiques, anecdotes, particularités architecturales, deux ou trois photos.
Envoyez à : asso.sr.bonrepos@gmail.com ou SVP 13-15, av. du Général Leclerc, 78220 Viroflay.

UNE FORMATION POUR LES ASSOCIATIONS

Organisée par la Ville.
« L'essentiel de la comptabilité associative »
Samedi 15 avril de 10h à 12h30.

Plus d'infos et inscriptions :
evenementiel@ville-viroflay.fr

AGENDA

ŒUVRE SAINT-EUSTACHE Visite guidée de Saint-Eustache

Dimanches 9 avril et 14 mai de 14h30 à 17h30.

Découvrez le plus ancien patrimoine de la ville.

Eglise Saint-Eustache
7, rue Jean Rey. Entrée libre.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE Conférence

Mardi 11 avril de 9h30 à 11h30.

Question indienne, question noire aux Etats-Unis, jusqu'en 1918. Par Annie Guénard.

La Forge - 85, avenue du Général Leclerc.

GRUPE THÉÂTRAL UNIONISTE Simple de Marie-Aude Muraille

Vendredi 14 avril et samedi 15 avril à 20h30. Dimanche 16 avril à 15h.



© Juliette Oviigneur

Simple est un homme de 22 ans qui a l'âge mental d'un enfant de trois ans. Son frère Kléber, lycéen de 17 ans, refuse de l'abandonner à l'institution où il déperit et décide de s'en occuper. Kléber trouve une colocation où d'autres étudiants vont vite découvrir que vivre avec Simple, n'est pas toujours aisé ! Marie-Aude Muraille brosse des personnages humains et attachants. Dans son roman publié en 2004, elle invite ses lecteurs à suivre la relation émouvante entre deux frères condamnés à

se soutenir mutuellement.
Salle Dunoyer-de-Segonzac
14, avenue des Combattants. Tarifs : 15 € et 10 €. Réservation sur www.gtu-viroflay.com

CHŒUR POLYCANTUS Concert

Dimanche 16 avril à 17h.



© D.R.

Au programme, un ensemble d'œuvres de musique française pour chœur et orgue de la fin du 19^e siècle, dont le Requiem de Gabriel Fauré.

Chœur associé à la Chorale la Psalette de Paris, sous la direction de Martin Laskawiec. Orgue : Alexandra Bartfeld, titulaire de l'orgue de l'église Notre-Dame du Chêne. (Programme identique jeudi 20 avril à 20h45 en l'église St-Jacques-du-Haut-Pas à Paris 5^e).

Eglise Notre-Dame du Chêne.
Tarifs entrée des concerts : 15 € et 13 € (étudiants et demandeurs d'emploi). Gratuit moins de 12 ans. Tarifs préventes jusqu'à la veille du concert : 13 € ([sur https://choeurpolycantus.fr](https://choeurpolycantus.fr) ou à la librairie Une Page de Vie).

COMITÉ DE JUMELAGE Café polyglotte

Vendredis 28 avril et 26 mai à 19h.

Par le Comité de jumelage. Pratiquez l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le russe... par petits groupes avec un locuteur natif.

Auberge des Arcades - 134, av. du Général Leclerc. Entrée libre.

consommation à régler. Infos :
www.jumelage-viroflay.fr
jumelage78220@gmail.com

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Don du sang

Vendredi 5 mai de 14h à 19h.
Prenez une heure pour sauver
trois vies !

Salle Puyade - passage Juliette.
Rendez-vous sur
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

COMÉDIE MUSICALE

Le Chêne en scène

« LaPromesse »

14 mai, 10 juin et 11 juin

Le spectateur est transporté en
Orient au temps des évangiles
pour vivre l'aventure des pre-
miers témoins du Christ du jour

de sa mort à la Pentecôte. Ce
faiseur de miracles, qui était-il
pour ceux qui l'ont vu ? Le Sau-
veur ? Un menteur ? Un espoir ?
27 jeunes amateurs de 15 à 37
ans, pour la plupart viroflay-
siens, joueront sur scène.

Dimanche 14 mai à 15h30 et
20h30 à l'Atrium de Chaville.
Samedi 10 Juin à 15h30 et
20h30 à La maison des familles
à Boulogne. Dimanche 11 Juin à
17h30 à Boulogne.

Infos et billetterie : www.leche-
neenscene.fr / Tarif : 22€. Ré-
duit/groupe :15€

LE CERCLE DES IMPROVISA- TEURS ALDENTE (CIA)

Improvisation théâtrale

Samedi 27 mai à 20h30.

Salle Dunoyer-de-Segonzac
14, av. des Combattants. Entrée
gratuite. Participation libre au
chapeau. Réservation sur impro-
visation.cia@gmail.com

LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DES AMIS DES JARDINS DE VIROFLAY

Visite des jardins remarquables de La Somme

Mercredi 7 et jeudi 8 juin.

Découverte des jardins aux
influences anglaises et espa-
gnoles du château en briques
rouges de Maizicourt ; des
scènes végétales de l'ar-
tiste-jardinier à Sérécourt ; des
jardins botaniques et paysa-
gers de l'abbaye de Valloires ;
visite en barque dans les hor-

tillonnages à proximité de la
cathédrale d'Amiens.

Tarif : 265 € (pour un groupe de
25 personnes. Transport en car,
entrées, guides, demi-pension à
l'hôtel, trois repas... inclus).

Plus d'infos et inscriptions :

Jacqueline Joulain
(06 81 41 55 66) / shajv@orange.fr

POUR LE MAGAZINE DE JUIN À SEPTEMBRE

Merci de faire parvenir votre
actualité avant le 26 avril à
communication@ville-viroflay.fr
La rédaction publiera les informa-
tions et photos en fonction de
l'actualité et de la place.



AGE D'OR
services



Bien vieillir en restant chez vous, c'est possible !

DEVIS GRATUIT
À DOMICILE
SUR DEMANDE



**ASSISTANCE
À LA PERSONNE**
13,95€/heure**



LIVRAISON DE REPAS
À partir de 9,90€**



ENTRETIEN DU DOMICILE
À partir de 12,95€/heure**



BRICOLAGE
22,50€/heure**



LIVRAISON À DOMICILE
À partir de 15,95€/heure**



**ACCOMPAGNEMENT
VÉHICULÉ**
15€/heure + 0,38€/Km**



**ASSISTANCE
ADMINISTRATIVE**
15,95€/heure**



JARDINAGE
22,50€/heure**



**TOUS SERVICES
SUR DEMANDE**

06 34 71 01 14 01 72 55 42 56

www.agedorservices.com

Vos agences du Vésinet et de Viroflay recrutent
des contrats CDI 35 h ou temps partiel
Contactez-nous

Crédit d'impôt* 50%

* Selon l'article 199 sexdecies du Code
Général des Impôts et la circulaire du 11
avril 2019 du Ministère de l'Economie et
des Finances.



*Valable une seule fois par personne.

**Tarif TTC incluant le crédit d'impôt. Voir conditions en agence.

La critique est aisée mais l'art est difficile

Il y a trois ans la majorité des électeurs viroflaysiens a fait le choix du programme présenté par notre équipe UPV. Celui-ci constitue le cadre de notre action et de nos projets. Chaque habitant peut, sur notre site internet indiqué ci-dessous, constater l'avancement des réalisations engagées.

Lors de débats au cours du conseil municipal ou dans les communications publiques de certains élus minoritaires, se glissent régulièrement des affirmations péremptives et discutables. On nous reproche, par exemple, de ne pas avoir de « vision » concernant l'avenir de Viroflay alors même que notre programme, plébiscité il y a trois ans expose une vision globale et réaliste pour notre ville et son avenir.

Bien sûr il est tout à fait légitime que les élus d'opposition aient une vision différente et que leurs interventions expriment

un désaccord partiel ou total concernant telle ou telle action ou projet proposé par notre groupe majoritaire. C'est l'essence même de la démocratie à laquelle nous sommes tous très attachés !

Il est donc normal qu'il y ait des positionnements différents, voire des critiques. Les instances réglementaires créées par le législateur sont le lieu concret de l'expression de cette diversité : commissions qui précèdent le conseil municipal dont le but est d'expliquer les délibérations et de répondre aux questions, séances du conseil municipal au cours desquelles la parole est accordée à tout élu qui la sollicite avec un débat ouvert avant chaque vote.

Mais dans cette période particulièrement ardue et incertaine, notamment sur le plan budgétaire, nous sommes sidérés de voir des élus d'opposition adopter des postures et se contenter de critiquer sans parfois

émettre la moindre proposition. Comme le dit l'adage : la critique est aisée, mais l'art est difficile !

Dans le contexte difficile que nous connaissons, nous exhortons chacun à faire preuve d'ouverture, sans fuir le débat ; en clair : assumer ses responsabilités. C'est ce que les élus de la majorité font chaque jour dans l'espoir, peut-être naïf, de retrouver une atmosphère de travail apaisée, sans dogmatisme, ni mauvaise foi, dans l'intérêt de tous les viroflaysiens.

Alors, pour cette seconde moitié du mandat nous exprimons le souhait de mieux partager nos idées et d'élaborer ensemble l'avenir de Viroflay... il n'est pas interdit de rêver !

Les 26 élus de l'Union Pour Viroflay

unionpourviroflay.fr 
et sur Facebook

Viroflay C'est Vous

#VCV épisode 14 # - Pour ou contre une taxe d'enlèvement des ordures ménagères variable à Viroflay ?

La communauté d'agglomération Versailles Grand Parc (VGP) teste actuellement la mise en place d'une Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi) aussi appelée Tarification éco-responsable (TECO) sur un territoire pilote de 8 communes.

Cette TECO se compose d'une part fixe et d'une part variable, calculée en fonction de l'utilisation réelle du service de collecte. Elle permet, à travers la responsabilité des usagers, d'impulser une modification des comportements dans un but de réduction de la production des ordures ménagères.

À la suite d'une décision en Bureau communautaire, l'Agglomération a déployé les moyens techniques né-

cessaires à la mise en œuvre de l'expérimentation dès 2021, notamment l'adaptation des bacs collecteurs des habitants, l'envoi d'une facturation « à blanc » fin mai 2022...


Les premières actions portent déjà leurs fruits : l'optimisation du remplissage des bacs et l'amélioration du geste de tri dans un premier temps, et une conséquence directe sur la baisse du nombre de présentation des bacs, ainsi qu'une nette diminution des tonnages (écart de 10% du nombre de kg de déchets collectés par habitant entre le périmètre TECO et non TECO).

Au regard de ces premiers résultats, VGP a officialisé son engagement au mois de septembre et lancé le point de départ des 7 années d'expérimentation de la TEOMi sur le territoire des huit communes de Bougival, Châteaufort,

Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rennemoulin et Saint-Cyr-l'Ecole.

Au cours de ces 7 ans et après études, les communes volontaires pourront, au fur et à mesure, intégrer le dispositif. À l'issue des années d'expérimentation, en 2029, la TECO sera définitivement étendue à tout le territoire de Versailles Grand Parc.

Quel est l'avis des habitants de Viroflay sur ce sujet ? Pourquoi ne pas mettre en place dès à présent une facturation « à blanc » afin de pouvoir s'adapter progressivement ? Ce sujet mériterait une enquête locale, le groupe VCV le demande..

www.viroflay-c-est-vous.fr 

Page Facebook Viroflay c'est vous

Citoyenneté, Transition Écologique et Solidaire (CITÉS)

Le budget 2023 a fait l'objet d'un débat d'orientation budgétaire puis d'un vote. Lors de ces 2 conseils municipaux, CITES a déploré qu'aucune analyse des besoins d'une population en renouvellement et en augmentation ne soit fournie.

Pour 2023, les incertitudes, notamment sur l'énergie et l'alimentation, poussent à rechercher des économies et à augmenter les recettes, ce qui est acceptable étant donné le contexte. La majorité a augmenté les tarifs des services de la ville tout en gelant le tarif plancher pour soutenir les familles en situation difficile, mesure que nous approuvons.

In fine, au vu des dépenses pour 2022, le budget 2023 apparaît très prudent, avec un impact des mesures d'économie qui reste à évaluer.

Lors du débat d'orientation budgétaire, nous avons fait des propositions conformes à nos priorités. En vain. Nous n'avons donc pas voté ce budget. Voici quelques exemples

de nos divergences.

La subvention du CCAS est insuffisante vu l'inflation et alors que les règles d'indemnisation du chômage et d'expulsion pour loyers impayés se durcissent.

Augmenter les impôts locaux est légitime si c'est pour améliorer les services. Mais une autre gestion des investissements permettrait de limiter la hausse : les investissements portent sur des équipements dont certains (piscine, gymnase ...) bénéficient aussi aux habitants des villes limitrophes. Or, VGP dispose de moyens qui ne sont pas employés. Un partage des charges et des utilisations avec nos voisins allègerait nos finances.

En termes de qualité de vie, toujours rien de prévu pour créer des espaces de fraîcheur et de détente sur l'avenue du Général Leclerc dont la densification se poursuit pourtant. Le terrain 'du Pont des Chasses' offrait une belle opportunité. Malgré nos interventions, la ville a

préféré le vendre aux riverains sans réserver, en contrepartie, un nouvel espace dans ce secteur.

De plus, le budget ne traduit pas de volonté de développer davantage les circulations douces

Enfin, un recours plus réfléchi à l'emprunt, quand c'était très bon marché, aurait permis une réalisation plus rapide du plan d'investissement. Nos alertes répétées ont conduit la ville à souscrire enfin un emprunt en juin 2022 à un taux encore favorable. Il était temps.

Retrouvez nos propositions détaillées sur notre site.

Groupe Cités (Citoyenneté, Transition Écologique et Solidaire)

Suzanne Egal (01 30 24 23 63)


Benoît Florence (06 21 65 72 79)

Elke Süberkrüb (06 20 92 92 50)


contact@cites-viroflay.fr


<http://www.cites-viroflay.fr/>


<https://www.facebook.com/citesviroflay/>



Eurelec
Distribution





























Votre distributeur de matériel électrique depuis 1997




PROTECTION



ECLAIRAGE



CHAUFFAGE



APPAREILLAGE



VIDÉOPHONIE



SÉCURITÉ

10 Agences à votre service
en Île-de-France

01 82 38 00 30

contact@eurelecdistribution.com

www.eurelecdistribution.com

Etat civil

17 janvier au 15 mars 2023

BIENVENUE

Naissances de Léa Lozachmeur, Alban Bérard, Timéo Yaqoob, Mathis Beyer, Léonor Gabriel, Pia Spodniewski Sadi, Vepierre, Louis Marion, Victor Leroux, Elya Sorin, Blanche Labouche, Roma Granjus Secllet, Raycen Boubaker, Mariam Bah, Ézra Alvarez, Adam Mebrouki, Léandre Ly Duvaut, Fatoumata Toure, Alessandro Penta Baquiast, Carl Bouhlal, Valentina Dos Santos Folha, Samy Seddougui Daoudi, Gisèle Mollière Gomez, Madeleine Allard Polygone, Émilie Bordas

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

Mariages de Kevin MILIN et Amal BEGHI,
Guy BOCCARA et He LI

NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES

Décès de Margot Grembowski veuve Huot-Marchand -94 ans, Françoise Mureau -95 ans, André Fourel -95 ans, Raymonde Elédut épouse Touzé - 89 ans, Gérard Texier - 94 ans, François Dessault - 95 ans, Jacques Montagnon - 97 ans, Annie-Claude Minassian - 75 ans, Simone Senault épouse Montagnon -98 ans, Odette Guérin veuve Devanlay -99 ans, Maria Brun épouse Philippe - 95 ans, Armande Lamarre veuve Robin - 87 ans, Narcisse Salles -90 ans, Marcel Montagne - 90 ans, Lucie Dumont épouse Tektas - 87 ans, Blima Gondler - 98 ans, Elisa Romanzin veuve Zanier - 85 ans

HOMMAGE À



Jean-Philippe Lemaire

Viroflaysien engagé, polytechnicien, Jean-Philippe Lemaire a été membre de l'Union nationale des combattants, de l'Union nationale des parachutistes et du Souvenir français. Il s'est investi au service de sa ville en tant que membre du conseil municipal de 1993 à 1995. Jean-Philippe Lemaire s'est éteint le 16 mars dernier. A son épouse, à ses enfants, la municipalité adresse toutes ses condoléances.

Didier Merlin

Didier Merlin a été professeur de formation musicale au conservatoire depuis la création de l'établissement, en 1972, et jusqu'en 2007. Fin, pédagogue et cultivé, il était particulièrement apprécié de ses élèves et de ses collègues. Il s'est éteint le 14 février dernier. A sa famille, la municipalité adresse toutes ses condoléances.

**Vous venez de vous marier ? Vous venez d'avoir un enfant ?
Envoyez-nous vos photos à : communication@ville-viroflay.fr**

JARDIN DE LA PISTE

Jardins partagés
Production maraîchère
Jardin pédagogique

Route du Pavé de Meudon
(à proximité du 64 rue de Jouy)

PORTES OUVERTES
DIMANCHE 14 MAI
DE 14 H À 18 H

www.ville-viroflay.fr

VILLE DE VIROFLAY



Votre agence familiale plus que jamais à vos côtés



ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION - SYNDIC



Faites estimer votre bien
directement en ligne en scannant
ce QR Code ou en agence



**Viroflay
Les Arcades**

132 avenue du Général
Leclerc

01 30 24 06 72



**Viroflay
Écu de France**

41 avenue du Général
Leclerc

01 85 76 78 00



**Chaville
Puits Sans Vin**

1 bis rue Anatole
France

01 47 50 00 10



• JOYEUSES •

Pâques



**OFFREZ-VOUS UN NOUVEAU JARDIN
POUR LA CHASSE AUX ŒUFS !**

01 30 24 66 02

27 rue Rieussec à Viroflay

www.erafrance.com - Avis de Valeur offert

